le monde libertaire
hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhérente de l'Internationale des fédérations anarchistes

le monde libertaire

Le Medef et ses porte-flingues



Sécu
touche pas au grisbi

Chômeurs
les caves se rebiffent

Terrorisme en Irak
les tontons flingueurs

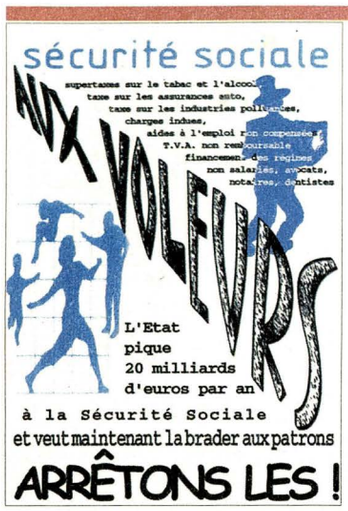
Dossier
Internationale des fédérations anarchistes

M 02137 - 1357 - F: 2,00 €
2€
ISSN 0026-9433

« Un peuple n'a qu'un ennemi dangereux, c'est son gouvernement. »
Louis Antoine Léon de Saint Just

hebdo n° 1356
du 29 avril au 4 mai 2004

Sommaire



La **CFDT**, en dessous du niveau de la mer... par Jean-Pierre Levaray, *page 3*

L'**UNEDIC** et les recalculés : les pendules à l'heure... par Stef@, *page 4*

Malgré le **printemps**, l'autruche reste couverte ! *page 5*

Ça **cloche** dans les Côtes-d'Armor, *page 5*

La **Sécu**, c'est à nous, par Daniel de Lyon, *page 6*

Les anars des **Grands Lacs**, *page 7*

Chicago entre le Tigre et l'Euphrate, *page 8*

Moyen-Orient et "**terrorisme**" par Raoul Boullard, *page 9*

Contre la logique de **l'éolien** spéculatif, par Guy Darol, *page 11*

Le **pouvoir** confisqué par Justhom, *page 13*

L'éducation sexiste par **Is@**, anarchaféministe, *page 15*

Protection sociale, *page 17*

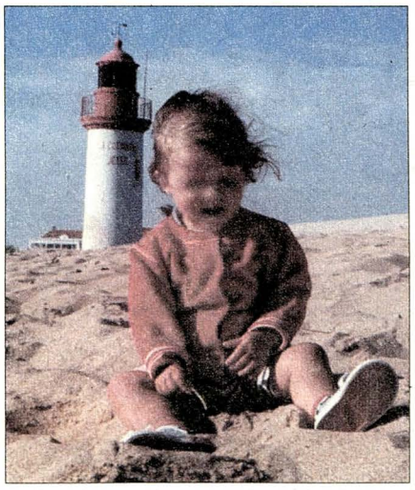
Haymarket. Chicago en images, *page 19*

Du nouveau spectacle de **Serge Utgé-Royo**... au centenaire de *l'Humanité*, *page 20*

Jean-Pierre Garnier et le nettoyage **socio-ethnique**, *page 21*

Agenda anarchiste, *page 22*

Radio libertaire et vie du **mouvement**, *page 23*



Directeur de publication : Bernard Touchais
Commission paritaire n° 0906 I 80740
Imprimerie EDRB (Paris)
Dépot légal 44 145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – EDRB
Diffusion NMPP

Photos et illustrations de ce numéro : droits réservés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarifs (hors série inclus)	France * (+ DOM TOM)	Sous pli fermé * France	Étranger **
3 mois 13 nos	◯ 20	◯ 32	◯ 27
6 mois 25 nos	◯ 38	◯ 61	◯ 46
1 an 45 nos	◯ 61	◯ 99	◯ 77
Abonnement de soutien	◯ 76		

* pour les détenus et les chomeurs, 50% de réduction en France métropolitaine (sous bande uniquement)
** les chèques tirés sur des banques hors france subissant une taxe exhorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèques postal (CCP)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

(en lettres capitales)

Nom _____ **Prénom** _____

Adresse _____

_____

Code postal _____ **Ville** _____

◯ **Chèque postal** ◯ **Chèque bancaire** ◯ **Virement postal** (compte CCP Paris 1 128915 M)

Réglement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tel : 01 48 05 34 08 - Fax : 01 49 29 98 59

Editorial

Recalculés

Jean-Pierre Levaray

Il y a trente ans du côté du Portugal, les œillets étaient à la fête. Le 1er mai 1974 y fut peut-être un des plus beaux que l'on ait connus. Un régime fasciste et un empire colonial dans les poubelles de l'histoire, même si leurs traces restent encore douloureuses. « L'avenir radieux prend place, car le vieux monde est à la casse ! », peut-on encore pressentir sur les photos de ces manifestants, partis rejoindre le grand stade de Lisbonne. L'espoir était là et se construisait chaque jour, jusqu'à ce que l'engeance socialiste et communiste reprenne les rennes du pouvoir.

Les compagnons français de Mario Soares seront de sortie pour le 1er mai. Ils ont le vent en poupe. Une élection, ça vous requinque le politicien ! Hollande s'en va boire l'apéro avec les représentants des intermittents au Printemps de Bourges. Son parti se félicite de la décision de justice de Marseille quant aux chômeurs recalculés. C'est oublier que le PARE a vu le jour sous un gouvernement socialiste et qu'il y aurait encore beaucoup de détails à relever dans cet accord, comme nous le montre l'article de Stef@. Mais le PS a faim. Il s'en va picorer partout où c'est possible, la cohérence n'est pas son problème. Ainsi Julien Dray reçoit une délégation d'étudiants grévistes en sport. Quelques communiqués pour se scandaliser du démantèlement d'EDF-GDF en expliquant qu'on ne brade pas le service public, mais aucun rappel historique d'un Jospin lors du Conseil européen de Barcelone en mars 2002 ratifiant la libéralisation du marché européen de l'énergie. Tous unis aussi, les députés socialistes pour contrer la réforme de l'assurance maladie. Ne voudraient-ils pas, tous ces socialos, nous faire croire qu'ils sont le dernier rempart contre l'infamie capitaliste ? Ah, le miracle des élections…

Par contre, pour s'alarmer de l'expulsion de l'imam de Vénissieux, plus personne. Le vide total. Et en médiacratie, c'est inquiétant. S'il est nécessaire de dire combien ses idées sont haïssables, il est tout aussi indispensable de s'inquiéter pour notre bonne vieille liberté d'expression. Le fou de Dieu est maintenant en terre algérienne, réceptionné par les flics de Bouteflika, tandis que le tribunal de Lyon a suspendu sa décision le 23 avril. Les choses se seraient-elles déroulées trop vite ? Oui, car notre nouveau ministre de l'Intérieur, chouchou de l'Élysée, doit faire aussi bien que Sarko pour contrer ses velléités présidentielles. Il s'agissait donc pour Villepin de médiatiser cette affaire, car ce n'est pas la première expulsion d'imam, et d'en récolter les fruits. Et ce, au mépris de certains principes démocratiques, sans hésiter une fois encore de souffler sur les braises de l'islamophobie, très rentable actuellement pour tout bon démagogue.

Salopard ! C'est le mot qui vient lorsqu'on entend Chérèque, secrétaire de la CFDT, dire que la victoire des 35 « recalculés » marseillais est une catastrophe. Ça c'est un syndicaliste qui se préoccupe du social.

On le sait depuis des années que la CFDT ne constitue plus qu'une base avancée du Medef dans le monde syndical, mais là, il s'agit des mots de trop. Chérèque, pire que Notat et Kaspar.

Est-ce une volonté politique assumée de ne plus servir que de valet du patronat (voir le nombre d'accords bidons signés par ce syndicat dans les boîtes) et du libéralisme (soutien à Juppé et marchepied pour Raffarin) ou tout simplement parce que la CFDT, trop empêtrée dans ses fonctions paritaires et la fuite de ses adhérents (15 000 reconnus, mais bien plus, ainsi que des prises de positions critiques et les désaveux de certaines fédérations), ne peut plus faire autrement que de dire amen à toute proposition permettant de couvrir ses frais ?

Enfin, comment peut-on faire confiance à un syndicat dont les secrétaires généraux deviennent des patrons lorsqu'ils quittent leurs fonctions syndicales ?

En décembre 2002, la CFDT (soyons juste, accompagnée de la CGC et de la CFTC) signait un accord avec le patronat réduisant de sept mois les indemnités prévues lors de la signature des Plans d'aide au retour à l'emploi.

Le Pare n'était déjà pas engageant mais constituait pour les signataires, un « compromis qui, en contrepartie de la mise en œuvre de prestations et de suivis individuels pour inciter les chômeurs à retrouver rapidement un emploi (à quel prix ?), leur accordait une amélioration de leur indemnisation ».

Lorsqu'on ne veut pas faire cracher les patrons, lorsqu'on ne veut pas augmenter leurs cotisations (le patronat ne finance l'Unedic qu'à 25 % et a bénéficié de réductions de cotisation qui ont entraîné le déficit actuel), il est beaucoup plus facile de s'attaquer aux pauvres.

La CFDT semblant en faire un leitmotiv pour « sauver les systèmes », en témoignent dernièrement les positions et signatures sur la retraite et la remise en cause du statut des intermittents.

Le premier janvier 2004, 265 000 chômeurs voyaient donc leurs indemnités supprimées et sortaient par là même des statistiques du chômage. Ce n'était qu'un début car, d'ici à la fin de l'année, c'est plus de 850 000 chômeurs qui auraient été victimes de cet accord.

Parce que les chômeurs sont isolés et difficilement mobilisables de façon massive, il était sans doute plus facile de passer par la justice, et ce sont, sur 76 villes, 2 000 chômeurs « recalculés » qui ont porté plainte contre l'Unedic et l'Assedic, pour rupture de contrat.

Les 35 « recalculés » de Marseille, à la pointe de ce mouvement, ont obtenu gain de cause devant le tribunal de grande instance, le 15 avril dernier. L'Unedic et l'Assedic ont été condamnés à maintenir le versement des indemnités ainsi qu'à verser 1 000 euros d'indemnisation à chaque chômeur.

Depuis cette condamnation, c'est l'euphorie : les standards téléphoniques d'AC !, des mouvements de chômeurs et de la CGT explosent. Si tous les « recalculés » portent plainte ça ne va pas être triste.

Il ne s'agit que d'une première étape car une victoire juridique est toujours facilement remise en cause. Si, pour l'instant, les 35 de Marseille peuvent faire jurisprudence, il ne va pas manquer des juges (justice de classe aidant) pour faire payer les pauvres et préserver les riches.

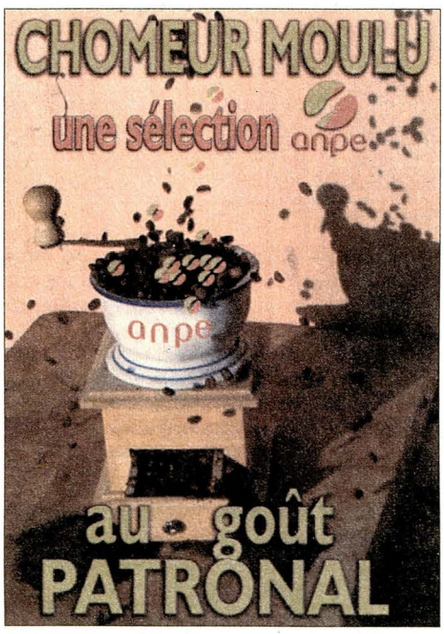
De même, l'Unedic vient de faire appel, le Medef vient de déclarer que « le régime [risquait] d'être modifié et pas dans le bon sens », quant à la CFDT (qui cogère l'Unedic) elle se dit « contrainte de renégocier » mais seulement à l'automne.

Donc, si la mobilisation a permis cette victoire, il va sans dire que la bataille ne fait que commencer et qu'il va falloir se bouger si on ne veut pas que tous les acquis sociaux passent à la moulinette du « réalisme politique » (comme dirait Chérèque) c'est-à-dire du capitalisme.

J.-P.L.

Une convention Unedic pas perdue pour tout le monde

Tandis que les « recalculés » remettent les pendules à l'heure, il reste tout de même dans ce fameux PARE suffisamment de grain à moudre pour les amis du baron.



AAEL, Toulouse, janvier 2004.

Le cas de l'aide dégressive à l'employeur

L'application des nouvelles durée d'indemnisation au 1er janvier 2004 n'a pas touché tout le monde... On aurait pu imaginer que l'aide dégressive à l'employeur, un des éléments phare du PARE (plan d'aide au retour à l'emploi), soit concernée par ce dispositif. Eh bien, non ! Rappelons que l'aide dégressive à l'employeur est octroyée à un employeur qui embauche (soit pour un CDI, soit pour un CDD de plus d'un an), une chômeuse ou un chômeur indemnisé.e au titre de l'aide au retour à l'emploi (ARE) inscrit.e depuis plus de douze mois pour les moins de 50 ans, depuis plus de trois mois pour les plus de 50 ans. Cette aide consiste à verser au patron l'indemnité-chômage (ou une partie) que le ou la demandeuse.eur d'emploi aurait dû percevoir : soit 40 % de la rémunération la première année, 30 % la 2e année, 20 % la 3e année dans la limite des droits restants. L'accord d'application n° 10 de la dernière convention Unedic prévoit que l'aide dégressive à l'employeur (ADE) « est versée durant une période maximale de trois ans, dans la limite du reliquat de droits restant la veille de l'embauche ». Aussi, « la conversion de la durée d'indemnisation intervenant postérieurement à l'embauche de l'allocataire dans le cadre de l'ADE n'a pas d'incidence sur le calcul du montant et de la durée du versement de cette aide ». C'est-à-dire que l'employeur continuera à bénéficier de l'aide versée par l'Assedic alors que si la personne était restée au chômage, ses droits auraient été amputés. Sympa l'Assedic !

Mais, peut-être, les mouvements de chômeurs et de chômeuses peuvent-ils s'emparer de cet accord d'application n° 10 pour dénoncer la rupture unilatérale du contrat PARE par les Assedic ? Si, pour les patrons, il n'y a pas de rupture, il n'y a vraisemblablement pas de raison juridique pour que les chômeurs et les chômeuses se fassent arnaquer...

L'action de formation préalable à l'embauche

Mais l'Assedic ne se contente pas de cette unique gratitude en faveur du patronat. Un autre dispositif intéressant du PARE, adopté en juillet 2001 (validé par le gouvernement de la gauche plurielle, donc) et toujours en vigueur, est l'action de formation préalable à l'embauche (AFPE).

« Le régime d'assurance-chômage peut, afin de permettre aux allocataires d'acquérir les compétences professionnelles leur permettant d'accéder à une offre d'emploi, contribuer au financement de stages préalables à l'embauche mis en œuvre par voie de convention avec les entreprises et les organismes de formation sur la base d'une prescription de l'ANPE. »

La convention, visée par l'ANPE et établie entre l'Assedic et les entreprises, précise les objectifs, le contenu de la formation... et l'embauche qui en découle.

L'employeur s'engage à conclure un contrat de travail avec le stagiaire demandeur d'emploi ayant acquis le niveau de compétences pour occuper l'emploi offert.

Il peut s'agir d'un contrat à durée déterminée à partir de six mois minimum, et même à temps partiel si l'intensité hebdomadaire est d'au moins vingt heures. Quelle contrainte pour l'employeur !

L'aide consiste en une prise en charge des frais de fonctionnement de la formation, dont le coût horaire ne peut être supérieur à 7,70 euros hors taxe et le coût global à 1 525 euros hors taxe. Cette aide est exclue de l'assiette de cotisations de sécurité sociale, de la CSG et du RDS. De même, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu.

La demandeuse ou le demandeur d'emploi continue à être indemnisé.e par l'Assedic durant la formation au titre de l'aide au retour à l'emploi.

Concrètement, un patron a besoin d'embaucher quelques personnes qualifiées : c'est l'Assedic qui paie les stagiaires durant la formation qui peut être effectuée dans l'entreprise. Le patron reçoit une aide pour former ces personnes. Le contrat minimum auquel l'employeur est tenu peut n'être que de six mois. Qui a dit que l'Assedic n'était pas généreuse ?

À l'issue du stage, une fiche bilan est remise à l'ANPE et à l'Assedic et, normalement, une copie du contrat de travail... mais l'employeur peut ne pas réaliser l'embauche pour des motifs qu'il aura à développer auprès de l'ANPE et de l'Assedic. Les textes ne prévoient pas de sanction à l'encontre de l'employeur qui ne respecterait pas son engagement...

À toutes fins utiles, ces textes ont été signés par les représentants du patronat et par la CFDT, CGC et la CFTC puis validés par le gouvernement, ce qui leur confère force de loi.

Stef@
FA 56

Quand l'autruche éternue…

La grogne de Cécilia

« Bercy n'est plus ce que c'était. Ah ! Ces 35 heures ! » Cécilia Sarkozy, femme au foyer fiscal.

Savez-vous qu'il est désormais à peu près impossible de se faire servir un drink une fois passé minuit ? Eh oui, grâce à Aubry, le petit personnel de Bercy prend ses RTT la nuit ! Naturellement ces fainéants en profitent pour dormir.

L'aventure c'est l'aventure

« Si je souhaite aller au Sénat ce n'est pas pour y faire une fin. C'est parce qu'une nouvelle aventure commence. » Dominique Voynet, toujours verte.

Y « faire une fin », c'est français, ça ? Ça doit être du patois sénatorial de base, que Voynet travaillerait en vue de son intronisation. Saluons ce bel effort, signe d'une époque où l'engagement, le désir, grandiose, d'aventure, s'imposent face aux petits intérêts mesquins. Mais si les vrais aventuriers, tels votre serviteur, ne peuvent qu'admirer Voynet mettant le cap sur le Sénat, des esprits chagrins laissent entendre qu'il ne s'agirait, pour elle, que de se caser, peinarde, au chaud, et payée à rien foutre pendant au moins neuf ans. Bande de jaloux.

Ennemi public

« Les accords légitimes sont sans cesse remis en question par la loi et la rue et les juges. » Seillière, du Medef.

La loi, la rue, les juges, pour Seillière c'est idem. Une manifestation, une décision de justice, ont à ses yeux la même valeur : nulle. La parole d'un juge vaut moins que celle d'un actionnaire, sa fonction, sa personne, ses titres de noblesse ou pas, le placent au-delà de la sphère juridique, qui ne trouve grâce à ses yeux que lorsqu'il s'agit de mater les chômeurs. Lui n'a de compte à rendre qu'aux conseils d'administration, et il le fait savoir. Ainsi, en bafouant la justice, Seillière révèle sa vraie nature : ce type est dangereux, et armé. Mais que fait le GIGN ?

Belfort, maison de repos

« La crise est devant nous. » Chevènement, président de, du… je sais plus.

Et ce qui est devant nous n'est rien au vu de ce qui sera devant nous quand ce qui est devant nous sera derrière ; de même, ce qui nous attend aujourd'hui n'est pas ce qui était devant nous hier, puisque nous sommes demain. N'est-ce pas, docteur ?

Culture et pantalon

« À l'UMP, on a un peu la culture du petit doigt sur la couture du pantalon. » Madelin, président de, du… oh et puis merde.

Il semblerait surtout qu'à l'UMP on ait la culture qu'on peut… Comme disait Zoubida, mon directeur de thèse : la culture il en faut, des petits doigts il en faut, des coutures aussi il en faut mais des pantalons, bôf.

Buffet froid à l'Élysée

« Notre vocation, c'est de gouverner. » Marie-George Buffet, PC (si j'ai bonne mémoire).

Il est dans l'ordre des choses que le Parti communiste français s'empare un jour du pouvoir et offre au peuple, ivre d'amour pour Marie-George, une diminution du prix de la carte vermeil de 1,6 %. Ouvriers, ouvrières, hier c'est du passé, l'avenir c'est demain ! Buffet à l'Élysée !

Drames du rail

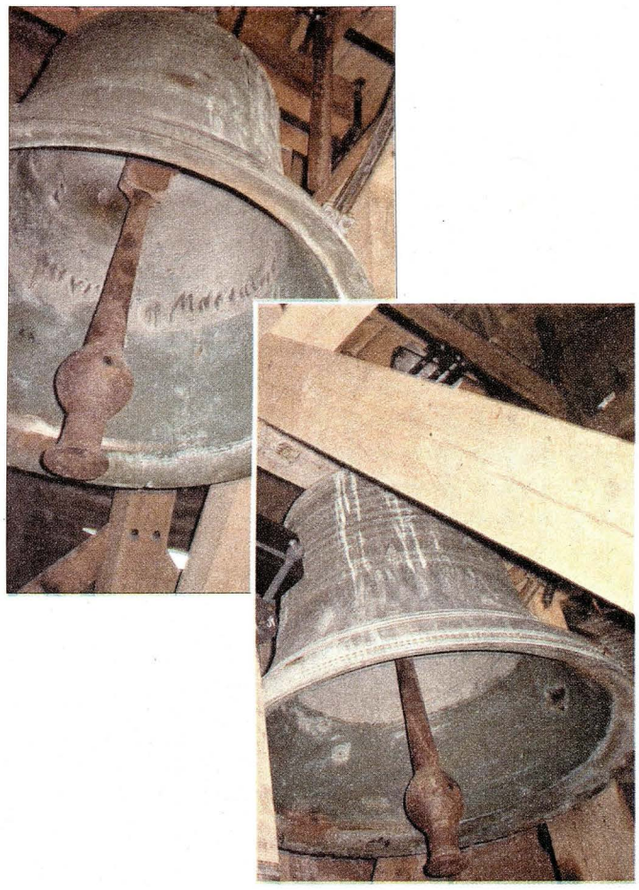
« Pour moi c'est un délice de prendre le métro. » Nicole Fontaine, ex-ministre.

Nicole devrait faire attention, il y en a qui comme elle, ont essayé comme ça, « pour voir », puis qui y ont pris goût, et qui n'ont pas pu s'arrêter. Regardez ce qu'est devenu ce pauvre Balladur, qu'on croise parfois, errant de station en station…

Frédo Ladrisse

sources : Libération, le Monde, le Nouvel Observateur

… c'est toute la jungle qui s'enrhume



Ça cloche…

Mourir pour des croyances d'accord, mais de mort lente. Il est pourtant des croyances – au demeurant bien inavouables – qui sont foudroyantes.

Un « pauvre » fidèle vient d'en faire la triste expérience : après avoir assisté à la messe de Pâques, dimanche 11 avril, dans une église des Côtes-d'Armor, la cloche qui était accrochée au-dessus de l'entrée du lieu de culte lui est tombée sur la tête (*le Monde* du 13 avril).

D'un poids d'environ 40 kg, l'amour divin a chu d'une hauteur de huit mètres : on laissera aux petits athées malins le soin de calculer le temps et la vitesse mis par cette cloche pour se fracasser sur la tête du bienheureux récipiendaire !

Tel fut en tout cas pris celui qui croyait, sans doute, en priant s'attirer les bonnes grâces du Seigneur : par cette action – dont le caractère malin n'échappera à personne –, Dieu aurait-il voulu adresser un signe (fort à l'évidence) à ses troupes ?

Le message divin est on ne peut plus clair : au mieux, Dieu en a rien à faire des prières qui lui sont adressées ; au pire il prend ses ouailles pour des cloches !

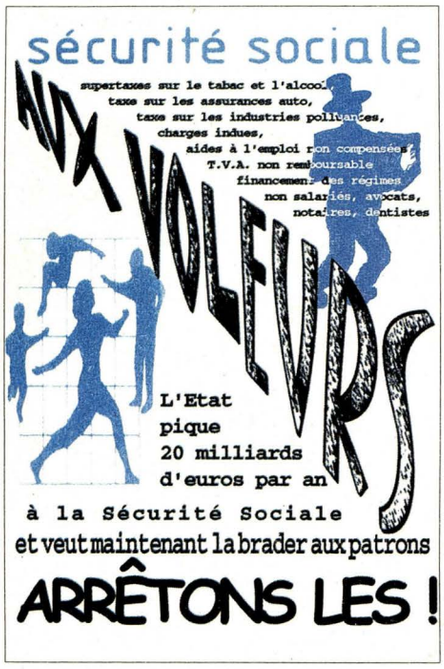
Dieu en a peut-être marre des conneries des hommes ; peut-être ne les trouve-t-il pas assez dociles à son goût, allez savoir…

Au-delà de la fâcheuse mésaventure arrivée à notre croyant, on ne peut s'empêcher de penser que la religion a, une fois encore, conduit à un drame.

À l'évidence, la prière est tout sauf un préservatif…

Bernard Hennequin

La Sécu, c'est à nous !



« Nos capitalistes sont fascinés par les 244 milliards d'euros du budget annuel de la Sécu. Ils rêvent de mettre la main sur ce pactole pour l'injecter à la Bourse au service de leurs dividendes. »

Comme le sapeur Camembert, l'État a creusé à coups d'exonérations de charges, de détournements de recettes et de non-remboursement de ses dettes, un trou gigantesque dans le budget de la Sécurité sociale pour boucher les trous du budget insatiable de l'État. Comme le sapeur Camembert, il veut maintenant boucher ce trou. Il a choisi, plutôt que de creuser dans les dividendes des actionnaires, de taper dans le budget des ménages.

En fait, le gouvernement utilise la même méthode que pour faire « passer » la réforme des retraites. Après plusieurs années de battage médiatique et de rapport d'experts orientés, il a réussi à faire croire à la déliquescence du système de santé et se présente comme le sauveur du régime. En 2000, l'Organisation mondiale de la santé consacrait le système français comme le meilleur.

Nous ne saluerons pas à ce titre l'objectivité de la presse, tant écrite qu'audiovisuelle, qui contribue à banaliser ces mensonges. Mais peut-on attendre autre chose d'une presse bourgeoise ?

La réalité est que la gestion de la Sécu ne lui coûte que 3 % de ses ressources, ce qui serait exceptionnel pour une entreprise privée. À l'opposé, la privatisation de la distribution d'eau a montré les résultats des entreprises privées. En 2001, la Sécu était en équilibre, et ce gouvernement l'a délibérément plombée pour justifier ses projets de démolition sociale.

La réalité, c'est que nos capitalistes sont fascinés par les 244 milliards d'euros du budget annuel de la Sécu, et qu'ils rêvent de mettre la main sur ce pactole pour l'injecter à la Bourse au service de leurs dividendes. Transformer les cotisations solidaires des travailleurs en capital spéculatif pour les actionnaires, voilà l'enjeu de cette casse annoncée.

Les assureurs sont sur la brèche. Aujourd'hui, ils se confondent avec la banque. Ce qu'ils veulent, c'est emprunter sans intérêts les cotisations des travailleurs, qui deviendraient une sorte d'épargne obligatoire dont les intérêts seraient reversés aux actionnaires. On connaît le fonctionnement des compagnies d'assurance. S'il y a bénéfices, ils deviennent dividendes, s'il y a déficit, cela se traduit par une hausse des cotisations ou une restriction du service rendu.

Cette approche capitaliste de la santé est inacceptable. La santé est le bien le plus précieux de chaque individu. Le proverbe dit qu'elle n'a pas de prix. C'est un besoin universel de l'humanité et en même temps essentiellement inégalitaire, car la maladie frappe indifféremment le misérable ou le puissant.

La santé devrait être déclarée patrimoine commun de l'humanité car elle est une condition *sine qua non* de l'épanouissement de l'individu et du développement harmonieux des sociétés. La maladie est souvent l'aiguillon de l'irrationnel, de la croyance religieuse.

C'est ce qu'avaient compris nos grands-pères qui, refusant les institutions charitables des curés et des patrons, organisèrent dès le XVIII[e] siècle des caisses de secours mutuel et, sous la pression revendicative, obtinrent l'organisation d'un système de solidarité à vocation universelle.

En effet, point n'est besoin d'être expert en statistique pour comprendre que, pour être efficace et équitable, la gestion d'un risque universel et totalement aléatoire, doit être assise sur la solidarité la plus élargie. Et que les compagnies privées, guidées par leur objectif de profit, ne peuvent s'adresser qu'aux personnes solvables et donc abandonner les pauvres à un service minimum que l'État (le contribuable) devra bien assurer s'il ne veut pas revoir dans les rues de ses villes les scènes décrites par Dickens.

Nous sommes prévenus. À nous de préparer nos résistances. Pas de manière stérile en s'arc-boutant sur les actuelles structures imparfaites, mais en imaginant ce que doit être la gestion de la santé dans une société solidaire.

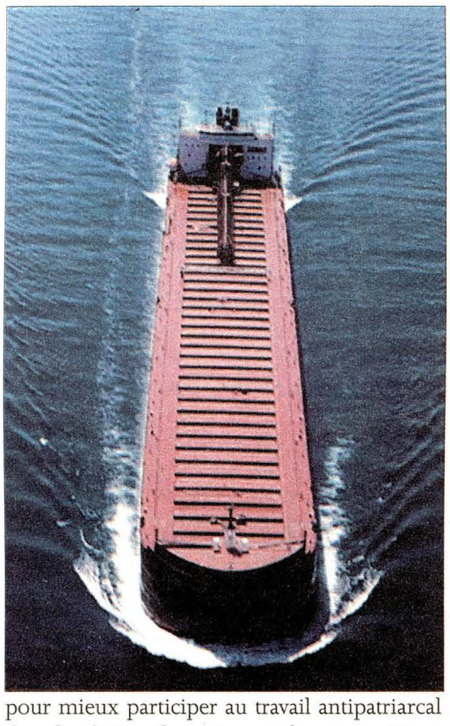
À l'heure où les chercheurs manifestent, il faut imposer que les produits de la science soient accessibles à tous, sans considérations de profit commercial.

La Sécurité sociale, c'est nous qui la finançons avec nos cotisations, part de notre salaire. Il nous appartient donc de la gérer nous-mêmes, à l'abri des manœuvres des patrons, des gouvernements, et des centrales syndicales cogestionnaires

Daniel
groupe Dejacque

Les anars des Grands Lacs

IXe congrès de la Nefac (États-Unis et Canada)





La Nefac a tenu son IXe congrès général à Baltimore (États-Unis) pendant le week-end des 10 et 11 avril 2004, quatre ans après la formation officielle de la fédération. Plus de 40 membres et sympathisants étaient présents, représentant des groupes de Montréal, du Vermont, de Boston, de New York, de Philadelphie, du New Jersey et de Baltimore. Un certain nombre d'observateurs et d'observatrices étaient également présents, y compris un camarade de la Frac-GL (Fédération des collectifs révolutionnaires anarchistes de la région des Grands Lacs) et des individus de New Jersey, Pittsburg et Richmond.

Le congrès s'est ouvert sur des introductions, suivies de rapports des collectifs de la Nefac et des groupes de travail fédéraux (secrétariats, comités de rédaction, trésorerie, Internet, etc.). Il était intéressant excitant d'entendre parler de l'activité menée par différents groupes de l'organisation dans la région: luttes sur le front du logement, contre la pauvreté et le néolibéralisme, organisation syndicale et solidarité, antifascisme, défense des immigrants et des prisonniers, militantisme antiguerre, défense du droit à l'avortement, etc., et durant le week-end il y eut des discussions sur une meilleure coordination de ce travail et sur le développement d'une stratégie plus intégrée de luttes de classes pour la fédération.

Comme à chaque congrès, nous avons également élargi notre cercle d'adhérents avec l'adhésion de deux groupes autrefois sympathisants (Sargassum, de Sommerville, et Mabarezah, de Boston) et d'individuels de Philadelphie et du New Jersey.

La chose sans doute la plus importante de ce congrès fut l'adoption, en attendant la ratification par les membres francophones, d'une position collective sur les luttes dans les milieux du travail. La discussion point par point de cette position a pris la majeure partie du week-end. Ce texte souligne une vision théorique du rôle que jouent les luttes sur les lieux de travail dans un contexte révolutionnaire plus large (et dans tout futur communiste libertaire) et aussi un cadre stratégique pour les anarchistes-communistes dans les luttes d'aujourd'hui.

Un autre thème important fut l'adoption d'une série de proposition du « caucus femmes » de la Nefac. Nous avons décidé d'inclure une « veille antipatriarcale » dans nos structures fédérales pour garder la fédération informée des luttes sociales féministes et pour mieux participer au travail antipatriarcal dans la région. Il y eut aussi des propositions adoptées qui nous aideront à mieux affronter le sexisme à l'intérieur de la fédération, et appliquer une analyse féministe systématique à notre agitation et propagande écrite.

L'ordre du jour incluait également la rotation de différentes tâches fédérales, le choix d'un nouveau collectif pour aider à la production de *Strike!*, notre projet de journal d'agitation anglophone, et un engagement à participer aux manifestations contre le Congrès national républicain cet été à New York (les camarades sont également encouragés à participer aux manifestations contre le Congrès national démocrate à Boston).

Nous avons informellement discuté la possibilité de combiner nos efforts avec d'autres groupes régionaux similaires – Frac (Grands Lacs), Fnac (Nord-Ouest), Baac (Côte Ouest) pour former, dans le futur, une fédération anarchiste-communiste continentale. Nous avons également discuté d'un projet de livre « Best of » conjointement avec AK Press (pour le printemps 2005).

En conclusion, ce fut un congrès très productif, et les camarades semblent s'être séparés avec un sentiment renouvelé d'enthousiasme et d'engagement. Ce furent quatre dures années pour la Nefac qui s'est frayé un chemin dans des batailles idéologiques, des défis internes, des difficultés financières, des luttes éprouvantes et une répression légale occasionnelle. Mais nous continuons de grossir comme fédération. Malgré les difficultés, nous allons de l'avant et nous continuerons de nous battre pour un anarchisme communiste pro-organisationnel et lutte-de-classiste tant dans le milieu anarchiste plus large que dans la classe ouvrière de notre région.

Nicolas Phebus

transmis par les relations internationales FA

Chicago entre le Tigre et l'Euphrate



L'affaire des otages en Irak a été l'occasion d'un déferlement de sensiblerie patriotarde en Italie.

Pendant que l'on débat, de préférence dans le calme feutré des salons, sur la question de savoir si la guerre en Irak fut juste ou pas, une évidence s'impose une fois de trop : la guerre est affaire de crapules.

Dernièrement, une vague d'enlèvements a rendu quelque inspiration aux spécialistes des choses de guerre, qui ont fouillé leurs archives pour mieux commenter la « libanisation » de la situation irakienne. On parle même d'une alliance entre chiites et sunnites pour bouter l'envahisseur coalisé hors des frontières, alliance prodigieuse étant donnée la haine mutuelle que se vouent les deux frères ennemis de l'islam... mais passons.

Quels que soient les instigateurs des rapts, on peut dire qu'ils ont réussi leur coup. Choisir pour cible les ressortissants de pays engagés dans la coalition contre l'avis d'une bonne partie de leurs populations respectives, pour mieux mettre dans l'embarras leurs dirigeants et réveiller, dans l'opinion publique, la grogne anti-guerre... c'est rusé. L'Italie vient d'en faire l'amère expérience. Le 10 avril dernier, Silvio Berlusconi paradait à Nassiriah aux côtés de ses troupes (près de 3 000 soldats italiens sont stationnés dans le Sud chiite), casquette militaire vissée sur la tête. Le spectacle dut agacer les allumés de la mystérieuse « Brigade verte du prophète », ravisseurs de quatre otages italiens, qui quelques jours plus tard annonçaient l'exécution de l'un deux, Fabrizio Quattrocchi. Et adressaient le message suivant au président du conseil italien : « Tu prends tes troupes et tu fous le camp, sinon on flingue les trois autres. »

Hasard des circonstances ou pas, l'Italie a appris la mort de l'otage à l'occasion d'un show télévisé. Le détail est, à ce propos, assez édifiant. « Porta a porta » – c'est le titre de l'émission – se proposait d'aborder la situation en Irak après l'enlèvement des quatre Italiens (car il faut bien faire vibrer la fibre nationale, hein), et recevait pour l'occasion Franco Frattini, le ministre des Affaires étrangères ainsi que – exquise délicatesse – une partie des familles des otages. Ainsi, l'ensemble des téléspectateurs et des participants a appris la mort de Fabrizio Quattrocchi en direct. L'angoisse des familles a dû patienter deux longues heures et attendre la dernière pause publicitaire pour connaître le nom de la victime, qui n'a été révélé qu'en fin d'émission. Tout cela en compagnie d'un ministre dont on n'imagine pas une seconde qu'il n'était au courant de tout... Écœurant.

Berlusconi, de son côté, n'a pas cillé. Pas question d'évacuer l'Irak. « Ils ont brisé une vie, ils n'ont pas entamé nos valeurs et notre engagement pour la paix. » Homme de l'image et donc homme médiocre, Silvio n'a pas le sens du verbe, c'est évident. Il a en revanche celui des affaires. L'Irak à reconstruire représente un marché énorme : infrastructures, bâtiments, distribution de l'eau, de l'électricité, etc. Les conditions d'exploitation de la main-d'œuvre locale n'ont jamais été plus favorables (près de 70 % de chômeurs prêts à tout pour ne pas crever de faim), et le cadre législatif particulièrement souple, sinon carrément inexistant. Barbara Contini, experte en coopération humanitaire internationale et actuelle gouverneur par intérim de la province de Dhi Kar (dont dépend Nassiriah), en sait quelque chose. Amenée à négocier auprès des entrepreneurs locaux dans le cadre de programmes de réhabilitation (écoles, hôpitaux, eau), elle se targuait, en septembre 2003, de ne payer que 30 % du montant total à la livraison de la première tranche de travaux. Et souriait de son avantage sur les autres ONG (parties depuis), à savoir de connaître les us et coutumes de la mafia. Science utile, apparemment, auprès des clans locaux pour débloquer un chantier, obtenir un soutien, une protection...

Parée de telles qualités et redevable au président du conseil italien de lui avoir octroyé des fonds (via Media Sept, une chaîne de Berlusconi), Barbara Contini a récemment fait une déclaration au *Corriere della Serra*, alors que les autorités de Rome et des médiateurs musulmans coopèrent pour obtenir la libération des trois otages. Et a peut-être parlé un peu vite, en affirmant que le versement de rançons était chose ordinaire en Irak. Rançon ? « Tout le monde paie, cela se fait depuis des siècles et des siècles. » Malaise pour Silvio dont l'intransigeance initiale risque de se ternir quelque peu. Mais Silvio est avant tout un businessman pour qui tout est négociable à partir du moment où l'on cesse de parler la langue du prophète, mais celui des affaires. Et il se dit plutôt optimiste quant au sort des otages.

Mais... et les otages, justement, qui sont-ils ? Des agents de sécurité travaillant pour la Coalition, peine-t-on à lire dans les médias. On sait que leurs familles démentent les informations selon lesquelles il s'agirait de mercenaires, voire d'espions. Mais on peut raisonnablement penser que leur rôle, sur place, consistait à protéger les intérêts de ceux qui remembrent le territoire, sous les auspices toujours monnayables des clans tribaux qui se disputent des aires d'influence. Gardes, puis otages, puis monnaie d'échange... Belle protection, en effet.

André Sulfide

Du « terrorisme »

Raoul Boullard

La politique de Washington est centrée entièrement sur une prétendue lutte contre le terrorisme. l'invention d'un ennemi légitime tout: pillage au-delà des frontières, restriction des libertés en deçà.



LES AUTORITÉS AMÉRICAINES semblent très soucieuses de veiller à ce que le terme de « terrorisme » soit correctement employé, mais elles veillent à éviter toute définition précise, ou en tout cas à circonscrire la définition dans certaines limites. « Un groupe de personnes qui prend le contrôle d'avions de ligne et les utilisent comme missiles guidés contre des milliers de personnes », si cela ne définit pas le terrorisme, qu'est-ce qui le définit? On pourrait répliquer: « Un groupe d'États qui fait pendant douze ans le blocus d'un autre État, provoquant la mort de 500 000 enfants par manque de soins et de nourriture. Si cela ne définit pas le terrorisme, qu'est-ce qui le définit? »

Sur le concept de « terrorisme »

Les médias ont tendance à utiliser le terme de la même façon que les autorités officielles. Ainsi, le *Wall Street Journal* a informé son personnel que le mot "terroriste" « devrait être utilisé avec précaution, et spécifiquement, pour décrire ces personnes et organisations non gouvernementales qui planifient et exécutent des actes de violence contre des cibles civiles et non combattantes ». Le message est clair: les États ne peuvent pas être terroristes.

Les gouvernements ne manquent pas de faire pression pour qu'on désigne leurs adversaires comme des terroristes. Dans le conflit israélo-palestinien, beaucoup plus de civils non combattants ont été tués que de soldats israéliens; par ailleurs, le droit international est en faveur des Palestiniens. Pourtant, ce sont ces derniers qui sont les « terroristes ».

Le secrétaire d'État Donald Rumsfeld s'est rendu en Irak en 1983 et en 1984 comme émissaire du président Reagan pour créer des liens avec l'Irak, qui était en guerre contre l'Iran. Vers la même période, les États-Unis ont fourni des fonds, entraîné et armé la résistance afghane contre les Soviétiques; dès que les Soviétiques se sont retirés, les « résistants » devinrent des « terroristes ».

Le bien contre le mal

En définissant la « guerre contre la terreur » comme une bataille du bien contre le mal, Bush a reproduit la rhétorique de Ben Laden en divisant le monde en deux camps diamétralement opposés. « La dernière chose que les Israéliens voulaient était de créer un "sionisme palestinien" et, pourtant, dans les premiers temps, Israël a aidé et soutenu le Hamas, qui s'opposait avec violence à l'idéologie laïque de l'OLP, de façon à miner Arafat.

C'est l'Occident qui a armé Ben Laden et les moudjahidins en Afghanistan pendant la guerre froide et qui a soutenu les talibans. Les idées religieuses de ces groupes ne furent pas du tout prises en considération. Pourtant, ceux qui ont étudié ces mouvements ont fait part de leurs craintes longtemps avant les attentats contre le WTC.

Dans le *International Herald Tribune* du 18 février 2004, un journaliste a écrit un article intitulé: « Terrorisme: un monde pris au piège par un mot ». Il raconte que lors d'une interview télévisée du 8 février dernier, George Bush répéta vingt-deux fois le mot « terrorisme » ou un synonyme, alors qu'aucun journaliste ne lui avait posé de question sur ce sujet. La politique étrangère américaine est entièrement centrée sur la lutte contre le terrorisme, qui sert à légitimer toute intervention que le président américain jugera nécessaire, où que ce soit.

Il est convenu de considérer que lorsqu'il y a un problème, la découverte d'une solution passe par la recherche des causes de ce problème. Les leaders politiques du monde anglo-saxon – États-Unis, Grande-Bretagne et Australie, dans l'ordre – semblent avoir oublié ce précepte. Pourtant, en son temps, Blair lui-même déclarait: « Il faut attaquer le crime, il faut attaquer les causes du crime ». Le terrorisme est un crime, mais on ne parle pas d'en définir les causes. On ne parle même pas d'en analyser les causes. Le terrorisme est devenu quelque chose d'abstrait, d'impalpable, de volatile, il est devenu une catégorie de l'esprit.

Lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il commet des « assassinats de masse politiquement motivés », il se trouvera toujours un tordu pour se demander quelles sont ces motivations politiques. En disant: « attentat terroriste », on élude cette question. Le terrorisme relève de l'irrationnel, il n'a pas d'explication, il ne peut être que l'œuvre d'un fou.

« Le terrorisme est mauvais et détestable, mais il n'est pas sorti de rien. Si nous écartons simplement ces mouvements comme irrationnels et inexplicables, nous ne ressentirons pas le besoin d'examiner notre propre politique et nos comportements. Le nihilisme choquant des attentats suicides montre que ceux qui les font n'ont rien à perdre. L'extrémisme millénariste ou fondamentaliste est apparu dans presque toutes les traditions culturelles où existaient de grandes inégalités de richesse, de pouvoir et de statut. Le seul moyen de créer un monde plus sûr est de faire en sorte qu'il soit plus juste. » (« Our Role in the Terror », Karen Armstrong, *The Guardian*, 18 septembre 2003.)

Les Palestiniens ont longtemps résisté aux sirènes fondamentalistes, mais devant le blocage de toute perspective politique par les autorités israéliennes, ils se sont tournés vers les partis islamiques, ce qui en retour

arrangeait les autorités israéliennes, qui ne veulent sourtout pas d'une solution politique au conflit. « Une fois que Dieu est introduit dans le conflit, les positions deviennent absolues, sacrées et plus difficiles à négocier », dit très justement Karen Armstrong.

Guerre de diversion massive

De plus en plus de journalistes américains contestent aujourd'hui la réelle volonté de l'administration Bush de combattre le terrorisme. Cette absence de volonté réelle est compensée par des manifestations verbales destinées à occulter l'inaction.

On désigne un adversaire impalpable, « le » terrorisme, dont on ignore tout, personnifié par Ben Laden qu'on s'obstine à ne pas pouvoir attraper.

La question du « terrorisme » est une non-question sur laquelle il n'est pas besoin de réfléchir. La guerre contre le « terrorisme » n'est pas une guerre, c'est une arme de diversion massive. Le « terrorisme » ne se combat pas avec des moyens militaires, il se combat par un ensemble de mesures de renseignement, de police, de prévention dont on ne voit jamais les effets à la télévision.



Même sur le terrain militaire, l'administration Bush ne prend pas de réelles mesures. Elle a refusé de donner au nouveau gouvernement afghan de véritables moyens de lutte, avec comme résultat le retour en force des talibans, qui contrôlent maintenant de nouveau un tiers du territoire afghan.

Les actes auxquels on applique le mot terroriste sont en général classés, par les stratèges, dans la rubrique « violence de basse intensité », non pas tant à cause du nombre de victimes, qui peut à l'occasion être grand, que par la relative modestie des moyens mis en œuvre. C'est pourquoi le « terrorisme » est le fait des pauvres, des faibles. La violence de haute technologie dont ils sont souvent les victimes n'est jamais désignée par le mot « terrorisme ». Pourtant, « alors que la plus grande partie de l'humanité a plus de raison de craindre la violence de haute technologie des forts que la violence de basse technologie des faibles, la manipulation mentale accomplie par ceux qui abusent du mot "terrorisme" revient à ça : la violence de basse technologie des faibles est une telle abomination qu'il n'y a pas de limites à la violence de haute technologie des forts déployée contre elle. », écrit John V. Whitbeck.

Fausses alertes

Selon des professionnels du renseignement, la Maison-Blanche organise des fausses alertes terroristes pour maintenir la pression sur les électeurs et pour que les sondages continuent de montrer un soutien à la politique du président. Un agent du FBI, cité par Jon Dougherty, déclare que « malheureusement, nous n'avons pas fait beaucoup de progrès contre al Qaïda ou dans la guerre contre le terrorisme ». D'autres sources au sein du FBI et de la CIA reconnaissent que le gouvernement fait pression sur les agences de renseignement pour trouver « quelque chose, n'importe quoi » pour justifier des alertes lancées par la Maison Blanche. Un autre agent du FBI faisait remarquer que chaque fois qu'on donnait une fausse alerte, on anesthésiait la population pour le jour où il y aura réellement du danger.

Le journal en ligne *Knight-Ridder Newspapers* a écrit que l'année précédant les attentats contre les tours jumelles, le FBI avait prévenu que des attaques terroristes pouvaient toucher les stades, les centrales nucléaires, les centres commerciaux, les synagogues, le métro, et d'autres lieux de New York, et qu'il fallait se méfier des petits avions et des gens qui faisaient de la plongée sous-marine.

Un stratège du parti démocrate, Russ Barksdale, déclara que « bien sûr, la Maison-Blanche va exploiter la menace terroriste à son avantage. [...] Ils seraient idiots de ne pas le faire. Nous ferions la même chose. »

Il y a de nombreux exemples de manipulation et d'utilisation du terrorisme à des fins politiques par l'administration Bush. Début 2003, Powell défendit devant l'Onu un rapport des services secrets britanniques truffé de pages copiées-collées d'un travail d'étudiant, avec les mêmes fautes d'orthographe et de syntaxe. Ce rapport contenait des données dépassées de dix ans.

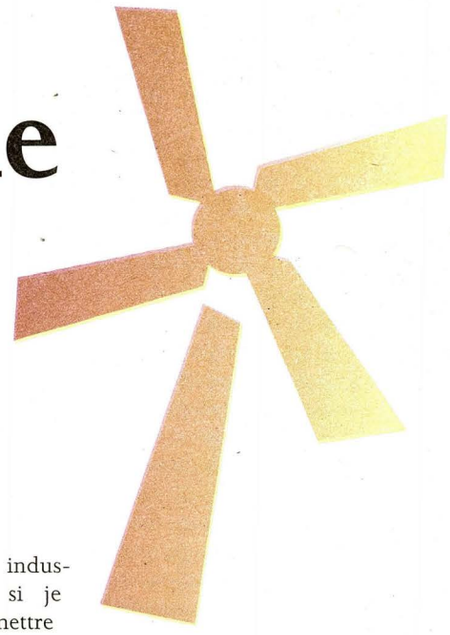
Le secrétaire d'État Colin Powell annonça l'existence d'une bande magnétique de grande importance lors d'une réunion d'un comité du budget au Sénat. Powell affirma que le contenu de cet enregistrement liait de façon évidente Saddam Hussein au terrorisme international et à al Qaïda. « Ce lien entre terroristes et États qui développent des armes de destruction massive ne peut plus être négligé et ignoré », déclara Powell.

La bande magnétique passa sur toutes les chaînes, et la première version de l'enregistrement fut copiée par quelques fans de l'info. Bien leur en prit, car elle racontait une tout autre histoire. Ousama Ben Laden criait certes vengeance contre les États-Unis si ces derniers attaquaient l'Irak, et demandait la solidarité du monde musulman. Mais Ben Laden appelait le peuple irakien à se soulever contre le « socialiste Saddam Hussein »... Plus tard, un nouveau commentaire apparaissait : la phrase de Ben Laden appelant les Irakiens à se soulever contre Saddam Hussein était coupée.

La crédibilité de Powell était quelque peu émoussée, mais l'enjeu était de taille. En effet, la chaîne MSNBC, avec NBC et CNBC appartient à General Electric, l'un des plus grands profiteurs de la guerre contre l'Irak. On en vient donc à se demander si c'était la première fois qu'une information était manipulée par les médias.

L'humanité a plus à craindre de la violence de haute technologie des forts que de la violence de basse technologie des faibles. La « lutte contre le terrorisme » sert en grande partie de prétexte pour mettre en place de graves mesures de limitation des libertés civiles aux États-Unis, permettant alors un véritable pillage des ressources nationales au profit de grandes compagnies privées. La « lutte contre le terrorisme » vise moins à faire cesser les activités d'al Qaïda qu'à mettre en œuvre le pillage de l'Irak, premier pas vers la subordination de tout le Moyen-Orient à la politique de l'impérialisme américain. R.B.

Contre la logique de l'éolien spéculatif



Guy Darol

La rationnalité d'un choix technique n'est pas l'unique critère de son appréciation. pour les libertaires, les conditions de mise en place, la capacité de décision des concernés sont des points importants. Suite donc, du débat; pour ne pas brasser du vent inutilement !

PAR UN SYSTÈME d'agglutinations aussi habile que convenu, le mystérieux Stéf@ laisse entendre dans sa réponse à mon article sur « Le prix et le bruit du vent » que mes condiments vont à la cuisine pronucléaire.

Autant le dire sans détours, non, non et non, je ne suis et ne serai jamais favorable au nucléaire. Pour autant, dois-je m'accommoder des pratiques actuelles concernant le développement de l'éolien spéculatif? Y aurait-il un bon et un mauvais capitalisme? Issu des profits générés par l'éolien industriel, le capitalisme serait-il brusquement orné de vertus? Comment pourrais-je laisser filer ma pensée dans cette direction-là?

Le principe qui anime l'article de Stéf@ consiste en un balancier dialectique qui oppose le nucléaire à l'éolien. Tout ce qui ne milite pas pour l'éolien terrestre est suspect d'appartenir au lobby du nucléaire. Facile et désarmant.

Facile, car cela suppose que l'on doive raisonner comme au temps du biface, en deux dimensions, sur un tempo binaire. Désarmant, parce que cela implique que l'éolien industriel est l'unique alternative aux énergies fossiles.

Je rappelle que mon article n'est pas un condensé d'informations recueillies au fil de lectures diverses mais un compte rendu de choses vues. Il semble, au contraire, que le point de vue de Stéf@ emprunte pour beaucoup aux enseignements de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et s'apparente à une sorte de théorie portative sur la question. Je ne sens pas la part d'humanité vécue dans les lignes de l'auteur. Plutôt une sorte d'exaltation première et angélique, un plaidoyer ressemblant à un écran publicitaire.

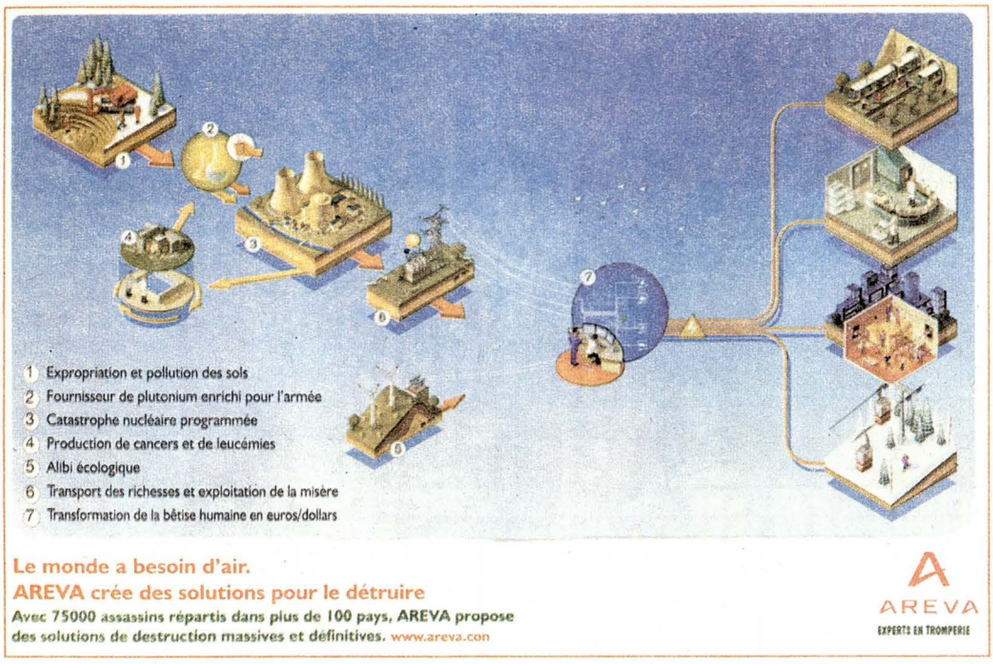
La réalité est hélas plus complexe. Il m'est reproché de beaucoup parler de Plougras où sont implantés huit aérogénérateurs depuis l'été 2003. Je n'oserais évoquer l'inconnu. Il se trouve que j'ai rencontré, à plusieurs reprises, les riverains de la centrale éolienne. Je les ai écoutés placidement et sans préjugés.

Résolument libertaire – tel qu'en témoigne mon parcours d'écrivain –, admirant Armand Robin, Georges Navel, Henri Calet, j'ai pour règle d'écouter l'homme. Il me serait odieux de défendre une cause – comprenez ici l'éolien industriel – si je devais mettre à part le sort d'un seul humain. Or, je l'ai dit, ceux que j'ai rencontrés, partisans au début, m'ont confié leur souffrance. Également, leur colère. Et Stéf@ a beau écrire, en conclusion de son plaidoyer, qu'« une erreur d'implantations d'éoliennes, toujours possible, peut se résoudre techniquement, quitte à les démonter », les riverains de Plougras ne croient pas que l'on démantèlera les aérogénérateurs qui intoxiquent leur vie.

Alors, et cela aussi je l'ai écrit, faut-il que des populations, au motif qu'elles sont disséminées, servent de victimes expiatoires au nom du surpuissant Éolien? Car Stéf@ ne dit rien dans son article à propos de l'absence de réglementation concernant la distance séparant un aérogénérateur d'une habitation. Savez-vous qu'aujourd'hui tout est possible? Ignorez-vous qu'une éolienne de 140 mètres peut-être dressée à moins de 400 mètres de votre demeure? Stéf@ met en avant la crainte de ne pouvoir revendre à bon prix une habitation achetée. S'ils envisagent de vendre, c'est donc que les vendeurs craignent. Quoi, précisément? Mais de vivre à l'ombre d'une machine ou d'en subir le bruit.

Une erreur comme celle de Plougras – site non démantelé – ne se produira plus. Est-ce à dire que l'histoire jamais ne bégaie? Peut-on affirmer aujourd'hui qu'il n'y aura plus de guerre après celle menée contre l'Irak, plus de génocide comme au Rwanda, plus de marées noires? Ce serait naïvement faire campagne pour un avenir radieux où l'argent et les avantages du pouvoir ne feraient plus pression.

Si l'éolien industriel était paré de toutes les vertus, alors les populations concernées seraient immédiatement avisées des études d'impact. Comment expliquer alors qu'il faille solliciter tous azimuts des explications sur un projet éolien en cours après que celui-ci eut été mis en route? Si l'éolien industriel se souciait des populations humaines concernées – plus encore que des oiseaux –, il se ferait courtois, pédagogique, chaleureusement persuasif. Au contraire de cela, les riverains du site de Plougras comme ceux du site potentiel de Plouigneau constatent une certaine animosité



In *Basta*, n°40, mars 2004

à l'égard de leurs préoccupations ressenties. On dirait qu'elles sont un tantinet gênantes.

Croyez-vous que ces habitants, en somme rétifs, soient des ploucs, d'insignifiants sauvages perdus au milieu de nulle part et que le reste du monde indiffère ? Vous pourriez, en effet, penser que l'hostilité qui les anime relève de leur isolement. Ils sont isolés, cela est vrai. Et c'est parce qu'ils sont isolés, bien peu en nombre, qu'on estime leurs vies secondaires. C'est contre le nucléaire qu'ils ont fait le choix de l'éolien. Ils ont visité un site sans rapport avec celui qui leur fut imposé. On leur a menti au nom de l'argent. L'argent ment toujours. Le Kapital ne recule devant rien, y compris l'écologie, du moment que l'écologie est un bon placement. Les riverains de Plougras paient pour sauver le monde du nucléaire. Car c'est exactement ce qu'on leur a fait croire. Stéf@, si fervent lui-même, ne va pas jusqu'à cette extrême. Il estime, lucide, que l'éolien n'est pas « l'alternative magique au nucléaire ». Il nous est tout à coup sympathique.

On voudrait qu'il se lâche un peu, qu'il extériorise son savoir sur les énergies renouvelables. Qu'il confie, enfin, que l'éolien terrestre est un possible parmi d'autres. Comme, par exemple, le géothermique, le solaire, le biomasse. Autant d'alternatives écogestionnaires.

Anarchiste je suis et partisan d'une écologie qui ne profite pas au Kapital. Puisqu'il faut remédier aux ravages de l'économie industrielle, au désastre polluant, à la dévastation du monde par les lois de l'argent, je préconise forcément le réflexe écogestionnaire. Pourquoi donner à la grande industrie l'opportunité de se fabriquer une virginité écologique alors que chacun d'entre nous peut, en circuit fermé, se chauffer au solaire ou au géothermique ?

Et pourquoi ne pas choisir le petit éolien – à ne pas confondre avec l'éolien industriel – qui permet de produire une énergie à faible coût en installant, chez soi, un aérogénérateur de moins de douze mètres.

Je souhaiterais que le débat qui s'anime autour de la problématique éolienne prenne en compte la réalité de l'humain sans mépris – et non cette vision de l'humain calculée à l'aune de « la perte de la valeur des propriétés ». Je souhaiterais, par ailleurs, que soit examinée la véracité des propositions de l'Ademe concernant le bruit de l'éolien et, en particulier, sa conception de l'émergence sonore.

Ce que ne dit pas Stéf@ dans sa déposition, c'est que l'Ademe avertit, dans ses rapports, des nuisances sonores et perturbations diverses, comme :

– Les perturbations des transmissions radioélectriques.

– Les effets stroboscopiques (leurs nuisances, d'une manière générale encore mal connues, sont liées aux ombres portées, susceptibles d'incidences sur le comportement, voire la santé des hommes ou des animaux).

– Les nuisances liées aux infrasons (a priori, les animaux sont plutôt sensibles, selon la littérature scientifique, aux effets des ultrasons).

– Les nuisances sonores (les éoliennes sont des équipements qui peuvent fonctionner 24 heures sur 24 et qui sont installés pour une durée qui peut aller jusqu'à une vingtaine d'années). [1]

Ce qu'il est important de connaître, c'est la mise en place anomique des études d'impact (sonore, visuel) à l'insu des populations. Dans l'exemple que je décris, l'étude d'impact sonore est conduite sans consultation des populations d'un hameau visé par une implantation potentielle. Nul ne sait. On découvre, par hasard, un sonomètre destiné à quantifier le niveau sonore perçu à une distance donnée. Comme par hasard, le sonomètre est posé un jour de vent d'ouest. Or, une départementale située à l'ouest du micro fait entendre ce jour-là, plus distinctement qu'à l'habitude, le flux des engins automobiles. Ce qui signifie que la mesure de pression sonore ne tient pas compte de la valeur ambiante. Le vent ne souffle pas chaque jour à l'ouest. C'est cependant selon cette donnée que l'on va autoriser un dépassement de 3 dB(A) au-delà du niveau sonore perceptible. Comprenez que le niveau sonore de l'éolienne implantée tiendra compte de cette valeur par grand vent. Dire que les aérogénérateurs sont silencieux revient dès lors à affirmer que la Terre est au centre de l'univers.

Ultime scandale concernant l'obligation de l'étude sonore et visuelle : c'est l'opérateur lui-même qui est en charge de cette étude. C'est l'étude qu'il fera conduire qui servira d'aune. Entendez qu'il a tout intérêt à s'entourer de bureaux conciliants afin que son dossier puisse facilement obtenir permis de construire. C'est comme si George W. Bush avait raison devant le monde entier lorsqu'il affirme que l'Irak possède des armes de destruction massive. Pourquoi devrait-on croire un opérateur moins soucieux d'environnementalisme que de rentabilité ? Les opérateurs d'éolien industriel seraient-ils des philanthropes ?

Le porteur d'un projet éolien bat la campagne afin de contacter des propriétaires terriens susceptibles de louer des emplacements afin d'y ériger l'éminent aérogénérateur. Je l'ai dit, ces emplacements sont négociés. Il s'agit pour l'opérateur d'indemniser propriétaires et locataires du terrain choisi sans tenir compte de l'espace circonvoisin. J'ai pu noter, notamment à Plouigneau, que des propriétaires ne résidant pas sur place pouvaient louer leurs terres alors que des riverains y demeuraient autour. Ces derniers qui subiront l'impact sonore et visuel ne seront, pour leur part, jamais indemnisés.

On prétendra que l'éolien industriel est une fatalité – sachant qu'il représente une énergie intermittente qui ne mettra pas fin au nucléaire – en ce qu'il résulte d'une directive européenne obligeant au développement de l'énergie renouvelable. De toutes les énergies alternatives, il faut savoir que l'éolien est de celle qui bénéficie de la meilleure attraction financière : plus de 20 % de rendement après impôt. On comprend pourquoi les ténors de l'économie marchande se précipitent vers une telle manne. On comprend moins que d'avisés libertaires – ou sont-ils aveuglés ? – acceptent de se compromettre avec les lois du Kapital qui n'hésitent pas à mépriser des populations dispersées, comme si leur faible nombre les rendait inexistantes, à la seule fin de propager les vertus d'une énergie tout à fait alternative en soi mais dont l'utilisation mercantile ne laisse pas que rêveur.

G. D.

1. Source : charte départementale des éoliennes du Finistère, www.finistere.pref.gouv.fr.



Le congrès de l'Internationale des fédérations anarchistes, réuni ce jour à Besançon, réaffirme que l'anarchisme reste une réponse actuelle et adéquate aux problèmes sociaux mondialisés.

L'anarchisme, s'il veut s'inscrire dans son environnement, ne doit pas oublier qu'il évolue constamment en lien avec les réalités sociales et qu'il doit impérativement définir ses pratiques et ses stratégies d'action par rapport à ses mêmes réalités.

L'oppression et l'exploitation ne connaissant pas de frontières, le problème social ne peut se résoudre qu'à l'échelle mondiale. C'est pour cela que les anarchistes organisationnels se sont doté d'un outil approprié: L'Internationale des Fédérations Anarchistes.

Nous sommes unanimes pour considérer que l'IF ne peut être une fin en soi, elle est un instrument de coordination des luttes internationales, et pour cette raison, elle doit contribuer à fédérer 'ensemble du mouvement anarchiste international.

L'augmentation des adhésions à l'IF, ainsi que l'émergence de nouvelles réalités qui regardent avec intérêt les propositions de l'IF sont un signe de vitalité de l'anarchisme social et organisationnel.

L'Internationale des Fédérations anarchistes est une organisation fédéraliste, qui vit à travers ses sections locales, dont le développement autonome constitue une garantie de liberté et de la capacité de construction sur le territoire de luttes efficaces. C'est à l'intérieur de situations politiques et sociales dans lesquelles ils vivent que chacun construit le parcours qu'il juge le plus en phase pour le développement de l'anarchisme.

L'impulsion donnée à l'anarchisme dans l'émergence de nouveaux mouvements de luttes sociales et culturelles a certainement produit une croissance non seulement sur le plan numérique mais également sur la capacité à organiser des actions anarchistes, mais ceux-ci ne se sont pas toujours traduit par des objectifs clairs et des pratiques libertaires.

Ceci démontre d'un coté la persistance des groupes nihilistes privés de perspectives politiques et sociales et de l'autre coté la tentation des pratiques réformistes et de collaboration avec les organisations de domination.

Nous pensons que les organisations anarchistes doivent préfigurer la société future: nous ne pouvons renoncer à dénoncer le principe majoritaire et la logique électoraliste qui en découle. Cette dénonciation a constitué la base de l'anarchisme telle qu'elle a été exprimée lors du congrès de Saint-Imier de 1872.

C'est en renforçant nos liens, en échangeant, en coopérant avec des organisations anarchistes aux multiples facettes dans le cadre du pacte associatif de notre Internationale, que nous pourrons construire l'anarchisme social le plus en phase avec le monde contemporain.

Nous réaffirmons l'importance du développement des pratiques autogestionnaires et horizontales éloignées des conceptions avant-gardiste étrangères à l'anarchisme social et organisationnel. L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. La cohérence entre les moyens et la fin n'est pas seulement une question fondamentale d'éthique mais le signe distinctif d'une organisation politique et sociale libertaire.

Ce constat amène l'Internationale des fédérations anarchistes à adopter une attitude ouverte et constructive envers les composantes des mouvements anarchistes dans le monde.

Motion adoptée à l'unanimité lors du VII^e congrès de l'Internationale des fédérations anarchistes (IFA), qui s'est tenu les 10,11 et 12 avril 2004 à Besançon (France).

Groupons-nous, et demain...

Du Belarus...

La Fédération anarchiste du Belarus (Federacyja anarchistau Belarusi, FAB) est une association libre de groupes anarchistes et de diverses initiatives libertaires agissant sur le territoire du Belarus. La FAB a été fondé en août 1992 lors de la première assemblée des anarchistes belarusses à Minsk. Les principes de base de la FAB sont le pluralisme de la discussion anarchiste et la priorité à l'activité anarchiste pratique.

L'histoire

L'actuel mouvement anarchiste au Belarus commençait son développement à la fin des années quatre-vingt et au le début de les années quatre-vingt-dix pendant l'époque de démocratisation et la faillite du système totalitaire soviétique. Les groupes anarchistes commençaient à paraître dans beaucoup de villes essayant de présenter leur alternative aussi bien au passé totalitaire qu'au réformes capitalistes mises en place dans le pays. Pendant la grève générale d'avril 1991 au Belarus pour la première fois les anarchistes annonçaient leur existence en prenant une part active dans les protestations des ouvriers à Minsk et à Homel (Gomel sur la carte). Les événements suivants et l'écroulement du système communiste encourageait les anarchistes Belarusses à la nécessité d'unification et de coordination de leurs activités. En août 1992 la première assemblée des anarchistes belarusses avait lieu et il formait la Fédération anarchiste belarusse (la FAB) qui se donnait comme but d'unir tous les anarchistes et les initiatives anti-autoritaires libertaires, qui avaient apparu dans différentes villes du pays, sur les principes de solidarité, autonomie et pluralisme. Depuis 1993, le premier journal anarchiste belarusse *Anarchie* commençait à être publiée ce qui a joué un rôle significatif dans la consolidation du mouvement anarchiste au Belarus.

la FAB Aujourd'hui

Par ses activités, la FAB a fédéré des partisans de l'anarchisme allant dans des directions sensiblement différentes: de l'anarchosyndicalisme aux artistes alternatifs. Etant une association libre, la FAB était formé comme un réseau décentralisé de groupes autonomes et de diverses initiatives de tendances différentes gardant néanmoins le contact avec chacun d'entre eux et agissant conjointement dans l'intérêt de la FAB. La coordination des activités d'intervention de la FAB est portée par la réunion des représentants de différents groupes sur l'initiative d'un des groupes. Chaque année, le congrès de la FAB est réalisé avec la participation d'activistes de toutes les initiatives et groupes anarchistes. Par conséquent, la structure ambivalente de la FAB est formé d'un côté par la fédération de groupes anarchistes régionaux et de l'autre côté les initiatives concrètes d'anarchistes qui agissent à l'échelle du pays. Malgré leur pluralisme idéologique, les anarchistes belarusses représentent l'unité de combat contre L'État et le capitalisme qui a été porté dans des domaines variés de ce front invisible contre ces derniers.

Nos activités

Les activistes de la FAB ont réalisé un grand nombre d'actions qui ont eu une résonance profonde dans la société belarusse: résistance antifasciste, participation dans des grèves et des manifestations d'ouvriers, organisation de campagnes de boycottage contre des produits de multinationales, manifestations contre les guerres en Tchétchénie et en Irak, camps écologiques de protestation, etc. En Outre, les anarchistes belarusses prennent une part active dans le mouvement de résistance au régime autoritaire tenu par le président Lukashenko au Belarus. Tout ceci contribue à une croissance significative de sympathisant.e.s à l'anarchisme dans le pays entier. Les plus conséquents, plus nombreux et plus actifs groupes sont ceux de Minsk, Homel, et Hrodna (Grodno sur la carte). La coopération internationale des anarchistes belarusses avec les compagnons net compagnes d'autres pays a été élargie assez bien. Ensemble avec des anarchistes de Pologne, de République Tchèque, Russie, etc., nous avons organisé un panel d'actions internationales: des camps écologiques, des camps No Border, etc... Les activistes de la FAB ont aussi participés à des protestations internationales et des actions antiglobalisation.

Action sociale belarusse « Razam! »

ASB Razam! (Ensemble) a été fondé en 2001 et uni de part et d'autre des anarcho - syndicalistes et des initiatives ouvrières de gauche. Razam! fait de la propagande parmi la population contre la politique antisocial du gouvernement et organise des protestations. Les journaux *Razam!* (Hrodna) et *Ataka* (Homel) sont publiés par l'initiative.

Action Anti - Fasciste

L'AFA-Belarus a commencé sa formation à la fin des années quatre-vingt-dix en réaction à la montée de violence de groupes néonazis dans les rues. Depuis 1997, le journal *Antyfaszyk* a été publié et est devenu extrêmement populaire parmi la jeunesse; il y a eu des séminaires sur surmonter la xénophobie dans la société belarusse. Les activistes de l'AFA emploient la tactique de l'action directe contre les néonazis.

Le mouvement écologique radical

Ekasupratsiu (Éco-résistance) a été fondé à la fin des années quatre-vingt-dix et fédère toutes les initiatives écologiques radicales qui agissaient dans le pays. Les activistes du groupe ont organisé une série de campagnes fructueuses, en particulier la campagne contre la pollution du fleuve Dnepr, contre la construction de la centrale Nucléaire belarusse (près de Mogilyov), contre le déboisement des forêts conservées, etc..

L'initiative féministe « Filles rebelles »

Le groupe Filles rebelles est une initiative non-déclarée non-commerciale non-gouvernementale visant à la déconstruction des stéréotypes masculins et des rôles sociaux traditionnels des femmes, à l'aide aux initiatives de base des femmes, au combat contre la discrimination sur une base sexuel. Le groupe a été fondé en décembre 2000 par des femmes et il travaille principalement avec des femmes et pour des femmes. Il a été fondé pour le développement d'initiatives sociales et politiques de jeunes femmes, et pour aider les femmes à atteindre une égalité réelle dans la société. Il publie le magazine féministe jeune *Wargazm*.

Le journal *Navinki*

Le journal *Navinki* a été fondé en 1998 et est devenu le premier journal de satire politique au Belarus qui critique à la fois le régime autoritaire et l'opposition démocratique. L'initiative s'est constitué plus tard en un groupe créatif qui en plus de la publication du journal organise des événements et des concerts, a tourné le premier film indépendant *It Happened to a Lad*. En 2003 les autorités ont fait une tentative pour fermer le journal, mais aujourd'hui le magazine illégal *Navinki* est encore publié.

Il y a d'autres initiatives anarchistes

– La scène musicale alternative a encore un statut illégal qui a conduit à la popularité du mouvement DIY dont le site internet www.375crew.org en ont fait la propagande. Beaucoup d'autres fanzines existent également.

– Une initiative indépendante de publication *Manuel révolutionnaire* (www.anarchistory.boom.ru) publie aussi de la littérature anarchiste.

– À Brest, les anarchistes ont crée le théâtre libre Svabodny Teatr.

– Les groupes antimilitaristes sont activement développés.



Comment nous contacter: L'E-mail de l'initiative de coordination de la FAB: anarchy@tut.by.
Adresse postale: PO Box 33, 220134 Minsk, Belarus

Groupons-nous, et demain...

...au Venezuela

Le Comité de relation anarchiste (CRA)

C'EST UN GROUPE AFFINITAIRE. Né de la convergence d'intérêts et d'aspirations individuels, une corrélation d'opinion à propos des théories fondamentales et des questions pratiques, une compatibilité entre différents tempéraments et style de vie et une confiance mutuelle et une amitié entre tous ses membres. Étant une association entre des personnes de même esprit, le CRA est une association libre d'individu.e.s.

C'est une association égalitaire. Il n'y pas de leader ou de chef; et la division sociale du travail, si commun aux sociétés capitalistes, est absent. Aussi, il n'y pas de subordination de la volonté d'une minorité par rapport à une majorité; il n'y a pas « des intérêts communs » ou « une volonté commune » comme préoccupations, séparées et mises au dessus des désirs actuels et des aspirations des individu.e.s qui compose l'association. Les activités du CRA sont nées d'accords librement consentis par tous; de tes accords peuvent être modifiés à tout moment.

Le CRA est pleinement responsable de ces actions (actions résultant de ses accords internes ou d'accords entre lui et d'autres groupes). Le CRA est une association autonome fait par des individu.e.s autonomes. Les actions du CRA n'incluent pas nécessairement la totalité des activités de chaque membre. L'individu n'est pas décliné que dans le groupe comme le groupe lui-même n'est pas décliné lui-même que par ses relations avec d'autres organisations.

Le CRA n'est pas purement et simplement une association symbolique. Il n'existe pas parce que ses membre paient une cotisation régulière ou assistent périodiquement à des réunions. Son existence se manifeste par ses actions qu'il réalise. « S'il n'y a pas de pratique anarchiste, il n'y a pas de groupe anarchiste ». Son but principal est la propagation des idées anarchistes, ainsi il réalise un journal appelé *El Libertario* aussi bien qu'il utilise d'autres moyens pour communiquer la pensée libertaire. Cela peut-être un moyen de propagande par le fait, un moyen de propagande des idées anarchistes, un moyen de coordination et de regroupement d'efforts individuels, un moyen de soutien des activités pratiques de chaque membre et un moyen de discuter les nombreuses questions relatives au mouvement anarchiste.

Le CRA ne vit pas dans une tour d'ivoire. Ses membres peuvent (et se doivent) participer par les moyens d'action directe dans chaque forme de lutte sociale et événements, sans directive, dans beaucoup d'associations populaires différentes.

Vu que l'anarchisme est la négation totale de la société autoritaire, le CRA n'est pas institutionnalisable. Il n'est pas intéressé à prendre part à une légalité démocratique.



...et à la Sibérie

L'association des anarchistes (ADA)

L'ADA est une association anarchiste d'organisation transversale qui agit dans le territoire de l'Europe de l'Est et de la Sibérie. L'association a été fondé en juin 1990 après la scission de la première organisation anarchiste en URSS, la Confédération des anarcho-syndicalistes (CAS). Après le second congrès de la CAS où la décision que seuls les syndicalistes pouvaient former une confédération a été prise par une majorité, un nombre de groupes anarchistes (de Saratov, Kazan, Saint-Petersbourg, Zaporozhye, Nijni-Novgorod, Cherbassy, Dniepropetrovsk) en désaccord avec cette décision ont mis en place l'initiative de créer une plus large association où les anarchistes de différents courants pourraient agir et où les décisions seraient acceptées sans voter mais par un consensus. La réunion préparatoire de cette association s'est tenu en mai 1990 à Saint-Petersbourg. Les 16 et 17 juin 1990, le premier congrès de l'association a conduit à un camp de protestation antinucléaire contre la centrale nucléaire de Balakovskaya.



De cette formation jusqu'à maintenant, l'association a tenu 16 congrès, sa structure a changé beaucoup de fois. Les groupes et les militants d'ADA travaillent dans plus de 40 villes de Russie, Ukraine, Belarus, Kazakhstan, Lettonie, Pologne, Allemagne et Finlande. Environ 30 publications anarchistes différents sont nées de la participation des anarchistes qui forment l'association.

Au début de l'année 2004, les anarchistes de Bryanka, Varsovie, Leppey, Minsk, Moscou, Nijni-Novgorod, Saint-Petersbourg, Pskov, Riga, Sarapul, Solnechnogorsk, Yaroslav forment la structure de l'ADA. L'Alliance des anarchistes de Kazan, l'Union des anarchistes de Kuzbass, Union de Zheleznogorsk des anarchistes, le Groupe soviets révolutionnaires de Yaroslav, le groupe anarchiste de Tver, le Front des anarchistes de la région de Nijni-Novgorod, et la Ligue de Petersbourg des anarchistes sont les collectifs membres de l'association.

Cela faisait sept ans que l'IFA n'avait pas tenu de congrès. Autant vous dire que nous l'attendions avec impatience et anxiété. De nombreuses réunions préparatoires, tous les six mois dans différentes villes d'Europe, nous avaient permis de mettre au point un ordre du jour et une méthodologie pour ce congrès. Après quelques années d'inaction et de flottement, nous pouvions entendre dans le mouvement anarchiste et même dans les fédérations adhérentes à l'IFA qu'elle était une coquille vide, et à juste titre. C'est à cette situation que nous voulions remédier.

Ce congrès nous a aussi montré tout l'importance des contacts humains dans les relations internationales. Avec les moyens modernes que nous offre Internet, nous avons la possibilité de multiplier les contacts de par le monde et même d'avoir des contacts dans des coins inaccessibles pour nous pour des raisons économiques, politiques ou autres. Mais la rencontre physique des individu.e.s ne peut être remplacée par ce contact virtuel. Ces rencontres nous donnent ou redonnent force et motivation dans notre lutte au quotidien et dans notre volonté. Le congrès de l'IFA s'est voulu le plus ouvert possible.

Les travaux ont été organisés avec une première partie en séance plénière sur l'analyse de la situation internationale et de l'évolution du mouvement libertaire international et le reste en commissions de travail où toutes les délégations, réparties dans chacune d'elles, pouvaient discuter sur ces points. Les autres points propres à l'IFA sur le rôle, le développement et les instruments de travail ont été débattus une fois en séance plénière et ensuite dans des groupes de travail interne à l'IFA pour réaliser les documents finaux du congrès comme la motion présentée ici.

Ce congrès a été un lieu d'échange et de convivialité qui nous a permis de mieux appréhender et apprécier nos différences d'organisation, culturelles ou de modes d'intervention. De ces échanges, nous voulons vous faire profiter un peu par les textes que nous publions dans le Monde libertaire.

Le secrétariat aux relations internationales,
pour la délégation belge et française de la Fédération anarchiste



Groupons-nous, et demain...

Le pouvoir confisqué

Justhom

PAR PEUR des citoyens pauvres qui sont les plus nombreux, lors de la Révolution française, Sieyès s'est appliqué dans l'élaboration de sa théorie de la souveraineté nationale à aménager l'exercice de cette souveraineté de telle façon que la loi du nombre ne puisse jouer et que son pouvoir sur l'État soit préservé. Il aura recours pour ce faire à une construction intellectuelle habile et à des arguments très spécieux comme : « La population est une masse inorganisée d'individus qui inclut les immigrés, les enfants, les aliénés, les condamnés, les faillis et qui ne saurait donc avoir d'existence politique.

« Une autre catégorie de la population est également exclue : les mineurs de 18 ou de 21ans ou de 25 ans, voire même de 30 ans parce que considérés comme sans volonté ou trop influençables.

« Une troisième catégorie est également exclue : les analphabètes, les militaires, les domestiques, les femmes, etc. »

La notion de peuple vue façon Sieyès est entachée d'arbitraire. Mais arbitraire est aussi la définition dont il sera invité à faire connaître sa volonté car Sieyès considère que le seul mode d'expression correct est le vote au scrutin secret avec passage obligatoire par l'isoloir.

La souveraineté appartient au peuple et pour résoudre ce problème aux yeux de Sieyès il considère le peuple comme une entité abstraite qu'il appelle « nation ». Le peuple c'est la nation, et la nation est souveraine.

La nation ne peut s'exprimer et agir, comme toutes les personnes morales que si elle est dotée d'un statut juridique qui définit les organes habilités à parler et à agir en son nom. Un des principes de base de l'organisation de l'État sera donc celui du caractère représentatif des assemblées parlementaires.

Ce principe a été essentiellement conçu en vue de maintenir le peuple à l'écart de la vie politique, réservée à une petite élite issue des classes dominantes. Il s'analyse comme permettant de tenir pour exprimant la volonté de la nation, le vote d'une assemblée élue au suffrage censitaire sans se soucier de savoir si ce vote correspond de près ou de loin à la volonté réelle du peuple. Pour justifier sa théorie, les arguments employés par Sieyès à l'Assemblée nationale le 7 septembre 1789 sont éloquents :

« La plupart de nos concitoyens n'ont ni l'instruction ni les loisirs nécessaires pour vouloir décider eux-mêmes des affaires publiques. Il faut donc qu'ils nomment des représentants beaucoup plus capables qu'eux mêmes de décider [...]. Le système politique est exclusivement fondé sur le travail. Nous sommes donc forcés de voir dans la plus grande partie des hommes que des machines de travail. Cependant nous ne pouvons pas refuser la qualité de citoyen et les droits du civisme à cette multitude sans instruction qu'un travail forcé absorbe en entier [...]. Les citoyens auront la possibilité de donner leur confiance à quelques-uns d'entre eux, sans aliéner leurs droits, ils en commettent l'exercice ; c'est pour l'utilité commune qu'ils nomment "par le vote" des représentants bien plus capables qu'eux-mêmes de connaître l'intérêt général et d'interpréter à cet égard leur propre volonté. »

En réalité, le système représentatif de la théorie de la souveraineté nationale va bien au-delà d'une simple délégation de pouvoir et, quoi qu'en dise Sieyès, conduit les citoyens à aliéner leurs droits.

L'abbé Sieyès excelle dans le mépris envers le peuple et a là un discours de jésuite. Bravo le révolutionnaire de 1789 !

Le résultat le plus clair et le plus immédiat de cette théorie sera de transférer le pouvoir réel, le droit d'exprimer la volonté de la nation et de légiférer en son nom à une très petite élite.

La théorie de la souveraineté nationale ne permettait pas seulement de détacher les élus des électeurs et de les rassembler au sein d'une classe politique éloignée des préoccupations immédiates du peuple, elle justifiait aussi l'instauration du système censitaire qui permettra de faire en sorte que cette classe politique soit tout entière issue des classes les plus aisées.

Proudhon, dans sa théorie du mouvement constitutionnel au XIXe siècle, décrit ce résultat avec beaucoup de pertinence :

« On aura beau dire que l'élu ou le représentant du peuple n'est que le mandataire du peuple, son délégué, son agent, son interprète, etc. ; en dépit de cette souveraineté théorique de la masse et de la subordination officielle et légale de son agent, représentant ou interprète, on ne fera jamais que l'autorité ou l'influence de celui-ci ne soit plus grande que celles de celui-là et qu'il en accepte sérieusement le mandat. Toujours, malgré tous les principes, le délégué du souverain sera le maître du souverain. La nue souveraineté, si j'ose ainsi dire, est quelque chose de plus fort encore que la nue propriété. »



Tout le système politique construit au XVIIe et au début du XIVe par la bourgeoisie française reposait sur une contradiction majeure : son principe était la souveraineté du peuple, sa devise l'égalité juridique entre les hommes ; mais dans les faits, il était conçu en vue d'écarter le peuple de la conduite des affaires politiques et il établissait une discrimination entre les citoyens dans l'exercice du droit de suffrage. Alors, qu'il présentait au citoyen le pouvoir comme leur appartenant, il s'efforçait de le neutraliser et de le cantonner dans la défense de l'ordre établi. Exemples :

Dans la période révolutionnaire, pour participer aux votes, il suffisait de payer un minimum d'impôts directs ou cens pour être un citoyen actif.

Dans la constitution de 1791, il correspondait à la valeur de trois journées de travail (entre 1,50 et 3 francs selon les départements).

Dans la Constitution de l'an II, il suffisait de payer une contribution quelconque, et de ne pas être domestique attaché à la personne.

Mais le rôle des citoyens actifs était faible. Le scrutin, en effet, était indirect à deux degrés. Les citoyens actifs se bornaient à désigner les électeurs du second degré, qui eux choisissaient les députés. Or, pour être désigné comme électeur du second degré, il fallait disposer d'une réelle fortune.

Dans la Charte de 1814, le cens électoral est fixé à 300 francs d'impôt direct.

Le suffrage, en fait, est réservé à moins de 110000 personnes qui parmi les propriétaires fonciers forment la majorité.

À partir de 1820, les électeurs les plus imposés votent deux fois, de telle sorte que l'on ne compte que 16000 éligibles pour la France entière.

Dans la Charte de 1830, le cens est abaissé à 200 francs pour l'électorat et à 500 francs l'éligibilité. Cette réforme porte le nombre des électeurs à environ 240000 à la fin de la monarchie de Juillet, et surtout dans les faits, réserve le pouvoir politique à la grande bourgeoise.

Suite aux révoltes populaires de 1792, 1848, l'instauration du suffrage universel est proclamé pour le sexe masculin le 5 mars 1848. Ce n'est que l'ordonnance du 21 avril 1944 qui permettra aux femmes de voter.

Puis la loi du 5 juillet 1974 a abaissé l'âge de la majorité civile et politique à 18 ans.

À la fin du XIXe et début du XXe siècle, apparaissent les partis de masse qui cherchent à s'accaparer le vote peuple et à représenter les classes les plus nombreuses et les plus défavorisées de la société au parlement.

Très vite, ce système électoral montrera ses limites, les partis politiques et leurs représentants seront plus prompts à défendre leurs intérêts que celui du peuple, et trop souvent leur propre carrière politique en rejetant leurs promesses électorales.

L'avènement du peuple sur la scène politique l'amènera à être en prise directe avec le pouvoir et le conduira à une remise en question du régime représentatif.

Cette remise en question du principe représentatif se traduit par une tentative, en vue d'assurer le contrôle permanent des élus par leurs commettants : c'est la question du droit de révocation populaire des élus qui est posée.

Déjà, sous la Convention, Robespierre avait demandé pour le peuple le droit permanent de révoquer ses élus, mais le constituant de 1793 avait jugé cette disposition inutile en raison de la durée très brève du mandat des députés.

Sous la Commune, le droit de révocation populaire devient l'un des principes essentiels de l'organisation politique mais, malheureusement, pour très peu de temps.

Les partis de gauche comme de droite qui se succèdent au pouvoir ainsi que les prétendants aspirants se satisfont pleinement de ce système antidémocratique représentatif et délégataire. Ils entretiennent le fossé qui sépare les gouvernants et les gouvernés, et c'est ainsi que le plus grand parti de France est en train de se construire, celui des abstentionnistes (pratiquement plus de 50 % des électeurs). Comme ils ont raison de rester chez eux, d'aller à la pêche, ou tout simplement de rester dans leur lit bien douillet.

Même si aujourd'hui ceux qui s'abstiennent ne le font pas forcément sur les bases ou les idées libertaires, ils ne veulent plus croire au chant des sirènes et ils ont bien raison.

Et c'est là que nous, les libertaires, nous devons toujours expliquer, et sans relâche, pour que cette force montante ne soit pas une fois de plus dévoyée. Car j'entends les chantres, les donneurs de leçons, s'inquiéter, nous expliquer qu'il est absolument nécessaire d'aller voter, « c'est la démocratie, c'est le moment de dire que l'on n'est pas content ».

C'est pourquoi, par les voix de Fabius et de Sarko, il y a quelques semaines, vous parliez de légiférer sur le vote obligatoire. Aujourd'hui, vous êtes relayés par l'IFOP qui, selon un sondage, dit que 62 % des Français seraient favorables à l'instauration du vote obligatoire.

Comment ! Les Français ont perdu le sens du civisme, du devoir ! Qu'à cela ne tienne, nous allons les obliger, les contraindre, y compris par la répression, la sanction, l'amende.

Eh bien, nous, libertaires, nous vous répondons en appelant les électeurs à la grève massive, comme l'écrivait Octave Mirbeau, et nous nous employons à faire en sorte que les écrits de Proudhon deviennent rapidement réalité.

« Le fédéralisme abolira en effet la double servitude qui pèse sur le citoyen et sur le travailleur, celle du gouvernement et celle du patron en ne leur donnant plus d'autre maître qu'eux-mêmes.

« Au lieu d'organiser le gouvernement, il faudrait organiser la société et de nouvelles relations dans lesquelles l'aliénation, le vol politique, seraient irréalisables. »

J.

L'éducation sexiste

Is@, anarchaféministe

Dans ce texte, après avoir passé en revue les causes liées à la discrimination sexiste que subissent les femmes dans leur vie, je déclinerai les moyens devant être apportés pour y remédier et ceux réellement mis en place actuellement et parlerai de mon vécu pour éclairer mes propos: en espérant que cette analyse servira de réflexion (hélas, présentement, je suis un peu pessimiste en la matière!) pour la remise en cause de cette éducation source d'une inégalité encore très présente dans notre vie, quel que soit le milieu social et politique.

En quoi l'éducation est-elle sexiste?

Dès la naissance, quand la petite fille a la chance de naître (peut-on d'ailleurs parler de chance quand elle est au mieux dissimulée sous une burka, au pire utilisée comme proie sexuelle et monnaie d'échanges par les hommes?) et même avant la naissance, l'enfant déclarée de sexe féminin subit des discriminations liées à ce sexe.

Avant la naissance, des femmes essaient d'éliminer le fœtus femelle soit par peur de ce qui attend ces futures filles, soit parce que la restriction des naissances (comme en Chine), ou encore le paiement de la dot future, rend ces femmes à naître peu intéressantes. Et quand les fœtus ne sont pas éliminés, ces femmes peuvent subir la pression patriarcale et être beaucoup moins intéressées par leurs bébés que s'il était de sexe masculin.

Après la naissance, l'allaitement maternel des bébés féminins est souvent moins long, l'apprentissage de la propreté beaucoup plus exigeant, et s'ensuit une éducation où les caractéristiques sexistes sont prégnantes: dans l'habillement, les jouets que l'on met à sa disposition, le comportement que l'on attend d'elle, l'éducation parentale et scolaire, l'environnement médiatique.

Voici quelques exemples pour avaliser mes propos.

Parlons de l'attitude des garçons par rapport aux filles: il est courant de voir de tout jeunes garçons mettre la main aux fesses des filles et s'étonner qu'on leur fasse des remarques par rapport à cette attitude, celle-ci étant passée dans les mœurs. Dans les cours d'école, la majeure partie de l'espace est réservée aux parties de foot ou de basket. Si l'on écoute les enfants ainsi que les adolescent.e.s, voire les adultes, on peut compter le nombre de « putains » qui émaillent leurs propos, ce dernier vocable étant passé dans le langage courant.

Si, comme moi, vous avez la chance de vous retrouver, à la plage, installé.e à côté d'adolescents en mal de puberté, vous entendrez des propos édifiants du genre: « Dis donc, une telle était bonne, chaude… » (j'en passe et des meilleurs).

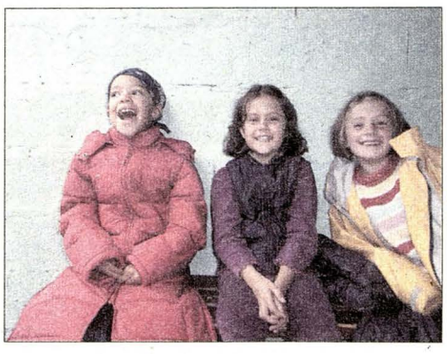
Regardons maintenant du côté de l'éducation des petites filles par leurs parents: ces dernier.e.s sont toujours étonné.e.s quand leurs filles dérogent aux lois dites de la nature qui veulent qu'elles soient douces, soumises et pas douées dans le domaine scientifique ou technologique.

Un autre environnement favorise la discrimination sexiste: celui de la littérature enfantine.

Dans les livres qui s'adressent aux jeunes enfants, les mamans sont dévolues au rôle de femme au foyer ou de bonne ménagère. Actuellement est encensée la collection de livres intitulée *Martine…* dont la connotation sexiste est à faire frémir.

Leirn (cf. page Internet des Chiennes de garde) analyse l'attitude plus que sexiste de Rousseau dont les textes sont décortiqués en long et en large pendant la scolarité secondaire en particulier dans les classes de lycée. Il écrit: « Rousseau, dans *l'Émile* prend position: "Ainsi, toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes, leur plaire, leur être utile, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce: voilà qui cause cette différence." »

Je n'ai pas souvenir d'avoir jamais étudié dans ma scolarité et d'avoir entendu mes filles, qui sont d'une autre génération, en parler; je ne résiste cependant pas au plaisir de citer notre grand ami Proudhon, même si je sais très



bien que le temps n'est pas encore venu d'une étude de cet éminent anarchiste dans les classes préparant au baccalauréat: « Ménagère ou courtisane, telle est la place de la femme. J'inclinerais plutôt à mettre la femme en réclusion. » Heureusement que pour contrebalancer l'antiféminisme quelque peu primaire de Proudhon, Malatesta a tenu ces propos (*cf. Au café*, p. 100): à la question d'un des deux personnages mis en scène dans ce livre (Ambroise) « Que ferez vous des femmes? », Georges l'anarchiste répond: « Que ferez-vous des femmes? Demandez plutôt: que feront les femmes? – Et je vous répondrai qu'elles feront ce qu'elles voudront et que, puisqu'elles ont, au même titre que les hommes, besoin de vivre en société, il est certain qu'elles voudront s'accorder avec leurs semblables, mâles ou femelles, pour satisfaire à leurs besoins au plus grand avantage et d'elles-mêmes et de tous. »

Je terminerai ce chapitre par quelques nombres: en France, le taux de chômeuses (environ 10,9 %, selon l'Insee le 19 avriil 2004) est plus élevé que celui des chômeurs (8,7 %), 160 professions sont uniquement masculines, les salaires sont inférieurs de 25 %.

Quant à la participation des femmes à la formation initiale, on constate encore une domination masculine puisque 55 % des hommes en bénéficient contre seulement 45 % de femmes. En sciences, les femmes sont considérablement sous-représentées, soit 25 % des effectifs des étudiant.e.s en sciences et technologies. En faculté d'ingénierie, elles ne sont que 6 %.

En 1990, 130 millions d'enfants étaient privé.e.s d'enseignement primaire dont 81 millions de filles. Chaque année, plus de quinze millions de filles âgées de 15 à 19 ans deviennent mères: difficile de faire des études quand on a charge de famille si jeune!

Les moyens à mettre en place

Un bulletin officiel de l'Éducation nationale (n° 10 du 9 mars 2000) indique toutes les bonnes résolutions prises par le ministère de cette époque. Je vais vous en citer quelques extraits:

« Prendre en compte systématiquement dans les conseils de classe et les réunions de parents la dimension sexuée de l'orientation [...].

» Inscrire systématiquement la question de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans les objectifs d'éducation à l'orientation.

» 2.1 Prévenir les violences sexistes.

» Privilégier des approches pédagogiques susceptibles de dénoncer les mécanismes traditionnels de domination pour remplacer par l'apprentissage de modèles relationnels respectueux et égalitaires [...].

» 3.2 Former l'ensemble des membres de la communauté éducative à l'égalité des chances

» Introduire systématiquement une formation spécifique dans la formation spécifique des enseignants au sein de l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtr.ess.es) »

Ironie de l'intitulé de l'IUFM: il n'est pas féminisé, c'est moi qui l'ai fait! Justement à propos de féminisation des textes:

« De la féminisation des textes:

» À cet effet, nous vous demandons, à chaque fois qu'il s'agit de termes dont le féminin est d'usage courant, d'utiliser l'appellation professionnelle féminine des noms de métiers dans tous les textes et documents émis par vos services, en vous référant aux règles définies dans le guide édité par l'Inalf (institut national de la langue française). Chaque opportunité doit être saisie d'introduire la forme féminine dans tous les textes et documents émis par vos services... »

Et la réalité quelle est-elle ?

Les blagues sur les blondes sont toujours au goût du jour.

Les textes cités ci-dessus restent lettres mortes: depuis la diffusion de ce BO (bulletin officiel), je n'ai jamais vu passer entre mes mains ou être utilisé dans les classes un texte sur l'éducation sexiste. Mes filles ne m'ont non plus jamais parlé de telles initiatives pendant leurs scolarités secondaires.

Dernièrement, j'ai encore eu un exemple du refus de mes collègues féminines de féminiser leur fonction: nous sommes maîtresses **E**, c'est-à-dire institutrices spécialisées chargées de l'aide pédagogique. À chaque fois que mes collègues se présentent, elles disent: « maître **E** ».

Régulièrement, on me corrige mes textes syndicaux qui sont trop féminisés à leur goût: c'est vrai que ça alourdit le discours, autrement écrit: « Nous sommes lourdes! » (même dans l'écriture, nous sommes mises au régime!).

Bon, parlons maintenant des journaux qui s'adressent à la population féminine adolescente: c'est édifiant! On explique aux jeunes filles comment faire pour appâter leurs copains futurs petits amis ainsi que toutes les stratégies pour devenir de parfaites futures femmes à la fois putes et soumises.

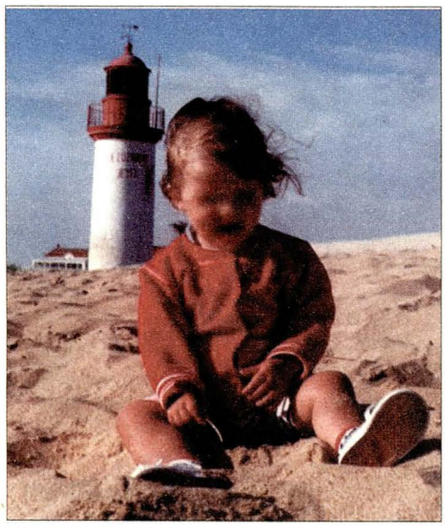
Cette année, la mode est au rose Barbie mais je doute que ces messieurs s'y mettent.

Quant aux publicités sexistes, elles sont innombrables: sur celles-ci la nudité, qui ne me pose pas problème quand elle est désexualisée, est hélas utilisée histoire de solliciter la libido de ces messieurs en vue de les faire mieux acheter et culpabiliser ces dames qui ne sont jamais assez comme la femme découpée en rondelles pour une image stéréotypée de synthèse à laquelle jamais aucune femme n'arrivera à ressembler.

Il n'y a pas plus de textes féminins dans les programmes scolaires et la féminisation des métiers est loin d'être rentrée dans les mœurs.

La norme de l'hétérosexualité fait force de loi.

Bon alors, quand s'y met-on à l'égalité des sexes? **Is@**



La protection sociale



Il y a vingt ans, dans le n° 34 de la revue *La Rue*, du troisième trimestre de 1984, André Devriendt écrivait un texte sur la protection sociale. Ce texte nous semble aujourd'hui cruellement d'actualité. Si les rapports sociaux ont depuis évolué, les méthodes et arguments du patronat sont restés les mêmes.

Toute personne en tant que membre de la société a droit à la Sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité...
(art. XXII de la Déclaration internationale des droits de l'homme.)

André Devriendt

LES DÉNONCIATIONS virulentes de la Sécurité sociale, les discussions renouvelées sur le gouffre sans fond qui engloutit sans cesse les deniers des citoyens, le danger économique qu'elle représenterait pour la nation, tout ce tintamarre a fini par alerter le grand public, d'autant que, pour les salariés qui le composent, cela se traduit par une ponction de leurs revenus pour colmater, en vain, les déficits permanents de cet organisme tant discuté.

La protection sociale comprend, dans notre pays, deux secteurs : la protection sociale obligatoire et la protection sociale facultative.

La protection sociale obligatoire, c'est la Sécurité sociale qui englobe :

– L'assurance-maladie ;
– L'assurance contre les accidents du travail ;
– L'assurance-vieillesse ;
– Les allocations familiales ;
– L'action sanitaire et sociale ;
– La prévention ;
– L'assurance contre le chômage.

En France, toutefois, et contrairement à ce qui existe dans plusieurs pays, l'assurance-chômage ne dépend pas de la Sécurité sociale.

La protection sociale obligatoire comprend aussi les retraites complémentaires.

La Mutualité sociale agricole est le régime obligatoire des salariés et des exploitants agricoles. C'est un organisme privé chargé d'une mission de service public.

La mutualité, les caisses de prévoyance (dépendant en général des caisses de retraite), les compagnies d'assurance forment le secteur de la protection sociale facultative, à laquelle nul n'est tenu de souscrire.

La protection devant les aléas de la vie a été certainement la préoccupation constante de l'homme. Le clan, la tribu ont apporté naturellement cette protection à leurs membres. Puis, lorsque les sociétés humaines grandirent, les liens étroits qui unissaient les membres des petites communautés se distendirent et le peuple travailleur dut, pour se protéger, créer ses propres organisations. Ce furent, en France, depuis le Moyen Âge, les sociétés de secours mutuels.

La conscience de la nécessité d'une protection sociale étendue n'est apparue qu'avec la révolution industrielle du siècle dernier, qui amena dans les manufactures de grandes quantités d'ouvriers ; leurs faibles rémunérations, les conditions de travail, de logement, misérables, produisirent des ravages si

importants parmi eux que, sous l'influence du christianisme social dans la bourgeoisie et grâce au début d'organisation ouvrière sous l'impulsion des idées socialistes en voie de développement, on commença, dans les sphères dirigeantes, à se préoccuper de la condition ouvrière. D'autant plus que les pouvoirs publics constataient, en raison de l'état de santé déplorable d'une majeure partie des ouvriers, que « les classes pauvres ne pourraient plus assurer la fonction militaire qui leur incombait en plus de la fonction productive »! Les capitalistes ultra-libéraux furent donc amenés à se soucier quelque peu – très peu – du sort de ceux sur la misère desquels ils bâtissaient leurs colossales fortunes. Cela se traduisit, dans un premier temps, par la reconnaissance de la responsabilité de l'employeur dans les accidents du travail (loi du 9 avril 1898).

C'est en Allemagne, sous Bismarck, que le premier régime d'assurances sociales fut réalisé, en 1883. En France, il fallut attendre 1930...

Les régimes d'assurances sociales étaient l'aboutissement d'expériences plus anciennes, comme la mutualité ou certains systèmes d'assurances privées ou d'État, et des idées émises par des personnalités telles que Condorcet dans son ouvrage : *Esquisse d'un tableau historique de l'esprit humain*, de Daniel Defoe dans *Essai sur divers projets*, et d'autres encore. En France, Jean Jaurès, notamment, a écrit dans l'*Armée nouvelle* que « la valeur de l'assurance sociale s'accroît beaucoup de ce qu'elle met en jeu les facultés d'administration du prolétariat organisé ». Au VI[e] congrès socialiste international, à Amsterdam en août 1904, la résolution sur la politique sociale considérait que « pour tout homme il y a le droit à l'existence et que la société a un intérêt évident à soutenir les forces de travail ; il faut créer des institutions qui auront pour but d'empêcher la misère des travailleurs et d'éviter la déperdition des forces ouvrières causée par elle. Dans la société capitaliste, on ne peut mieux atteindre ce résultat que par des lois établissant une assurance efficace des travailleurs ».

On peut bien sûr penser que, plutôt que de créer de telles institutions, il vaudrait mieux faire la révolution et changer le système. Le débat n'est pas clos ! Notons au passage que les anarchosyndicalistes se sont prononcés pour l'instauration du système d'assurances sociales obligatoires, en émettant des réserves, bien entendu.

[...] Un projet plus ambitieux, issu du programme du Conseil national de la Résistance, fut élaboré pendant la Seconde Guerre mondiale entre les partis politiques qui le composaient et la CGT. Ce projet s'appuyait sur une étude faite par une commission désignée par le gouvernement anglais, en 1941, pour mettre sur pied un plan de lutte contre la pauvreté. Le plan « Beveridge », du nom du président de la commission, visait à la création d'un organisme de prévoyance sociale ayant pour charge d'assurer à toute la population anglaise un minimum vital et de compenser les inégalités économiques.

Le projet du CNR a abouti aux ordonnances de 1945 créant la Sécurité sociale pour « assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail ». Fait important : la gestion de cet organisme appartiendrait aux représentants des intéressés et de l'État. [...]

L'idée première fut d'établir un régime unique pour toute la population. Ce ne fut pas possible, car le législateur dut tenir compte des institutions déjà en place pour quelques catégories de salariés : mineurs, marins, cheminots, salariés et exploitants agricoles. Enfin, comme nous l'avons dit plus haut, le régime de Sécurité sociale en France ne comprit pas dans ses prestations l'assurance contre le chômage. D'autre part, les travailleurs non salariés ont refusé alors d'être intégrés dans la Sécurité sociale et ils ont préféré garder leurs propres institutions. De même, les caisses d'allocations familiales, qui avaient été créées par les syndicats chrétiens et le patronat, refusèrent d'être englobées au sein de la Sécurité sociale. [...]

Le plan d'origine définissant le système de la Sécurité sociale montrait la volonté des auteurs de décentraliser les pouvoirs : l'État n'avait qu'un rôle de tutelle, donc de contrôle, la gestion étant confiée aux conseils d'administration composés de trois quarts de représentants syndicaux [...]

L'importance de la Sécurité sociale

La plupart des pays ont un système de protection sociale, plus ou moins développé. Dans les pays en voie de développement, il n'existe souvent que dans les villes dans lesquelles fonctionnent des usines. Ses formes sont très variables dans les pays industrialisés ; il va des assurances privées (en ce qui concerne l'assurance contre la maladie) aux États-Unis à l'étatisation complète dans les pays de socialisme autoritaire. [...]

Ces systèmes ont permis aux pays capitalistes de traverser sans trop de remous violents – jusqu'à présent – la grave crise économique qui sévit depuis plus de dix ans. Il est vrai que, malgré leurs imperfections, ils ont apporté aux travailleurs une certaine sécurité et soulagé bien des souffrances. Qu'on se souvienne de ce que représentait la maladie dans un foyer d'ouvriers il y a seulement soixante ans !

Mais les institutions de sécurité sociale subissent le contrecoup des difficultés économiques liées à la crise. Tous les gouvernements tentent de freiner les dépenses de sécurité sociale ; naturellement, c'est aux travailleurs qu'on veut faire supporter le coût de la gabegie du patronat. Partout, c'est la même orientation : augmentation des cotisations, diminution des prestations. Pourtant, un fait remarquable est à constater : nulle part les tentatives de démantèlement du système de protection sociale n'ont pu aboutir, ce qui prouve combien les populations lui sont attachées, malgré tout. [...]

En France, le patronat, les partis de droite n'ont cessé d'agir contre le système de Sécurité sociale tel qu'il a été constitué en 1945. Non seulement ils ont empêché l'évolution prévue : remboursement à cent pour cent des dépenses de soins, mais ils ont aussi tenté d'introduire une protection à deux niveaux. Une protection sociale réservée aux salariés à faibles revenus, avec prestations minimales, ce rôle pouvant être rempli par la Sécurité sociale, et une protection de haut niveau, dispensée par les compagnies d'assurance, voire par les sociétés mutualistes, dont le montant des cotisations ne pourrait être acquitté que par les personnes disposant de revenus plus confortables. Le caractère de solidarité nationale lié à la Sécurité sociale aurait ainsi disparu. Les forces réactionnaires n'ont jusqu'ici réussi qu'une partie de leurs mauvais coups, mais les dangers ne sont pas écartés, un ministre de gauche de la Sécurité sociale n'étant pas forcément un garant sans faiblesse de l'institution...

La protection sociale non obligatoire

Dans cet article sur la protection sociale, l'accent a été particulièrement mis sur la Sécurité sociale, système de protection obligatoire qui, par son importance, influence l'activité économique du pays. Ses adversaires se plaisent à dénoncer le fait que son budget est supérieur à celui de la nation, ce qui ne veut rien dire, car ce budget ne s'ajoute pas aux dépenses de l'État, il est « parallèle ». [...] Notons que le budget de la Sécurité sociale n'est pas voté par le Parlement, comme le sont les budgets dévolus aux divers ministères.

La Sécurité sociale a dépassé, en raison de son importance, son rôle d'instrument de protection sociale. Elle est devenue un « redistributeur » de revenus, ce qui était bien dans l'esprit de ses fondateurs ; c'est ainsi qu'elle influence l'économie du pays.

[...] Les systèmes de protection sociale, obligatoires et facultatifs, ont considérablement amélioré la condition de la classe ouvrière. Rien n'est parfait, certes, et il reste encore beaucoup à faire pour diminuer les coûts de gestion de la Sécurité sociale, pour assurer un financement plus équitable, pour qu'elle soit effectivement gérée par les assurés, afin que, dans les circonstances actuelles, soit réalisée une plus grande égalité économique entre les individus. Ce à quoi s'efforcent, entre autres, les libertaires, lesquels ne peuvent se désintéresser de ces questions de protection de la santé qui se poseront aussi dans une société libertaire...

A. D.

1. L'Association internationale des travailleurs, lors de son congrès de septembre 1866, à Genève, recommande à son conseil central d'étudier les meilleurs moyens pour créer des sociétés de secours mutuels sur une base internationale.





AUGUST SPIES.
Sentenced to Death.

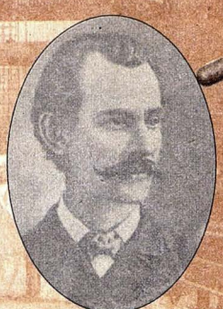


OSCAR NEEBE.
Sentenced to Penitentiary 15 years.



OSCAR NEEBE.
Sentenced to Penitentiary 15 years.





A.R. PARSONS.
Sentenced to Death.



SAMUEL FIELDEN.
Sentenced to Death.

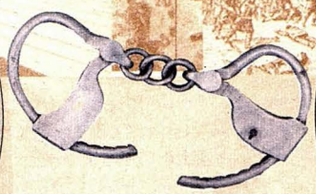


MICHAEL SCHWAB.
Sentenced to Death.





Adolphe Fisher





SAMUEL FIELDEN.
Sentenced to Death.



¿ No pasarán ?

Serge Utgé-Royo au Trianon les 16 et 17 mai

S'IL EST UN CHANTEUR qui ne chante pas pour passer le temps, c'est bien Serge Utgé-Royo. *¿ No pasarán?* Ils ne passeront pas demain comme, hier, ils n'auraient pas dû passer. Au-delà du symbole, cet homme, aux racines profondément ancrées dans les combats pour la liberté, ressent le danger, comme d'autres l'avaient ressenti, il y a maintenant près de soixante-dix ans, des deux côtés des Pyrénées.

« Ami dessous la cendre, le feu va tout brûler, la nuit pourrait descendre dessus nos amitiés », ce texte écrit il y a bientôt vingt ans, que Serge voulait retirer de son tour de chant, pour passer à autre chose, comme on dit, reste d'une brûlante actualité, après le résultat des dernières élections régionales, où les scores du Front national semblent s'installer dans l'horizon politique.

« Vous cherchez dans le crépuscule l'espérance de la survie... Les bruits de bottes de l'histoire, n'éveillent pas vos souvenirs... Amis dessous la cendre... Alors... plus que jamais *¡No pasarán!* »

Mais à la question : « Faut-il ne chanter que la lutte et les combats ? », on trouve des réponses, dans les paroles enregistrées sur les huit disques de Serge. Prenons les chansons d'amour.

« Je me souviens de toi Amanda, la rue mouillée, courant à l'usine où travaillait Manuel. » « Qui partit dans la montagne, qui n'avait jamais rien fait de mal. Qui partit dans la montagne, et fut détruit en cinq minutes... Sonne la sirène du retour au travail, beaucoup ne revinrent pas, Manuel non plus. » *Je me souviens de toi Amanda* (*Te recuerdo Amanda*, de Victor Jara) mais aussi :

« Deux nègres dans la foule blanche, deux amoureux, deux insolents, deux femmes que la rue regarde, parce qu'elles ont croisé les doigts. » « L'amour est une longue danse, sur une piste de cristal... Il faut chanter dans le silence, et refuser la fin du bal. » *Dans le jardin de Marie-Jeanne.*

Mais aussi les liens fraternels : « Et dans mes mains j'ai réchauffé les pieds du vieux républicain. Couché au bord des Pyrénées, sous un soleil tiède et serein. » Les pieds du vieux républicain, son père, qui fait le lien avec « Les grands loups de l'enfance viennent dans mon jardin et piétinent les fleurs autour de la maison ».

C'est toujours *¡No pasarán!*

L'espoir jamais asservi, dans cette chanson, extraite de *Quartier de couleurs*.

Lorsque la vie te brûle, la mort a goût de miel, encore son père, anarchiste catalan : « Antonio vient revoir les terres de Gérone aussi chaudes qu'hier... la terre catalane. » « Il pense que les fascistes, vraiment, n'ont pas vaincu... ».

Et la dénonciation, dans *les Hommes d'armes*. Car « les hommes d'armes jouissent toujours sous de l'acier, les hommes d'armes n'ont pas de larmes à gaspiller ».

Dans *Mon ami au cœur anar* : « Il pense à toi, il pense aussi que c'est dur de croire au bonheur... Il aime la vie en couleurs, c'est un fou de drôle de folie. » Serge, l'anar qui pense avec Gabriel Celaya que la poésie est une arme chargée de futur : « Je maudis la poésie conçue comme un luxe culturel par les neutres qui, se lavant les mains, éludent les problèmes et font la sourde oreille. Je maudis la poésie de celui qui ne s'engage à se tacher. »

Et, enfin, dans cette chanson à la musique détournée d'un chant communiste d'avant-guerre : « Amis, la mémoire est fragile et les chemins vont s'effaçant... Il faut désirer l'impossible, lancer le poing contre le vent... » car « si l'utopie marque le pas sur l'horizon, aucune voix ne portera notre chanson ».

Chaque spectacle est un défi qu'il nous appelle à partager : *¿No pasarán?* Un « No pasarán » entouré de deux points d'interrogation. Le premier est à l'envers, c'était l'Espagne, la guerre et le fascisme en Europe. Le second à l'endroit, pour aujourd'hui et pour demain. Haine ou fraternité, il faut savoir ce que l'on veut partager ensemble. La fraternité et l'espoir, assurément, comme avec Tardi, qui a dessiné le coffret des *Contrechants de ma mémoire*, et Med Hondo qui a récemment mis en scène, *la Guerre de 200 ans*, de Kateb Yacine, à laquelle Serge avait participé comme comédien.

Serge, qui sera accompagné de quatre vrais et beaux musiciens, avec Philippe Mira au piano, Jean-My Truong à la batterie, Jack Thyssen aux basses, Jack Adda à la guitare, et Anaïs Moreau au violoncelle, et avec des artistes du son avec Frédéric Pierre, et de la lumière, avec Bruno Daraquy, pour une fraternelle fête de combat, qui sera, pour chacune et chacun d'entre nous, comme une carte de visite de nos combats futurs : *Je crie pour me défendre, À moi les étrangers! La vie est bonne à prendre et belle à partager.* Alors *¿No pasarán?*

Sylvain

Le Trianon, 80, bd de Rochechouart, 75018 Paris, M° Anvers ou Barbès. Dimanche 16 mai à 17 h 30, lundi 17 mai à 20 h 30. 20 euros, et 15 euros pour les possesseurs de la carte de Radio libertaire. Tarif réduit : 10 euros. Billetterie à Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

L'Humanité du spectacle

« Dans le monde réellement renversé, le vrai est un moment du faux. »

G. Debord

À LA LECTURE du numéro du centenaire publié par l'*Humanité*, on est d'abord agacé par la publicité gigantesque de la quatrième de couverture, « Groupe TF1, les chaînes de toutes les humanités ». Puis par la pauvreté et l'inconsistance du texte. Bientôt ce sont les images qui retiennent l'attention, et on se faufile entre les événements, sans enthousiasme mais avec quelques belles rencontres qui peuvent faire oublier un instant la somme investie dans cette publication. Mais, dans un second temps, l'agacement laisse la place à la révolte. Car une fois refermé, le journal laisse l'impression d'un concentré de spectaculaire marchand ; façonné de main de maître par l'esprit publicitaire. Les pages d'annonceurs sont légion, et pas vraiment alternatives ou associatives, le nucléaire côtoie les produits cosmétiques, les alcools s'acoquinent avec les groupes de la grande distribution. Mais l'industrie automobile remporte la palme d'or, et cette seule publicité suffit à oblitérer l'ensemble du numéro.

Les usines Ford emballent une de leurs voitures dans l'*Humanité* sur fond blanc et titrent : « Nous avons toujours été pour de grands mouvements populaires... Bon centenaire à l'*Humanité*. »

Exerçons notre esprit critique :

« George Burt, membre des Travailleurs unis de l'automobile, participa à la grève de Ford à Windsor en 1945 : à l'époque, le taux horaire chez Ford était de 0,75 $ de l'heure. C'était moins que le salaire payé par General Motors et 0,10 $ de moins que chez Chrysler. En plus, certaines pratiques chez Ford étaient vraiment déplorables. On embauchait à un salaire de 0,75 $ de l'heure, puis six mois plus tard, les ouvriers avaient droit à une augmentation de 0,10 $. Ainsi, la compagnie gardait les travailleurs pendant six mois pour ensuite les mettre à pied et les réengager à 0,75 $. Cette pratique n'était pas très bien reçue. De plus, la compagnie ne payait pas d'heures supplémentaires dans aucune de ses usines. »[1]

Cela se passe de commentaires ! Hormis celui-ci : semaine antipub du 23 au 29 avril 2004 !

Monsieur Frédéric

1. *We stand Together* : First-hand accounts of Dramatic Events in Canada's Labour Past, Gloria Montero (Toronto, James Lorimer & Company, 1979).

Reciviliser la ville

ou l'espace public à l'heure du nettoyage socio-ethnique



Photo Emmanuel Grimault

Pas lieu d'être

**de Philippe Lignières.
À la télévision,
sur France 3,
le lundi 3 mai 2004,
dans la nuit, à 0 h 30:
« La case de l'oncle doc ».
Documentaire de 52 minutes.**

Pourquoi ce titre? Il existe aujourd'hui certaines catégories de personnes dont la présence dans la cité semble jugée superflue et inconvenante, gênante, insupportable voire intolérable. Des gens qui, en quelque sorte, ne font pas partie de la communauté supposée des citadins-citoyens et qui, de ce fait, doivent être évincés des lieux qu'aiment à fréquenter ces derniers. En un mot, des « indésirables » qui n'ont « pas lieu d'être » dans la ville.

Qui sont-ils? Depuis plus de deux décennie, ministres de l'Intérieur et gardes des Sceaux, toutes couleurs politiques confondues, se sont relayés pour en faire dresser la liste. Une liste toujours actualisée et complétée pour inclure de nouvelles catégories: clochards, vagabonds, mendiants, zonards, sans-abri, réfugiés, sans-papiers, prostituées, etc. Et, plus largement: des pauvres, de plus en plus nombreux et, surtout, de plus en plus visibles dont le tort principal est de venir, par leur seule présence, polluer l'environnement urbain.

Aux yeux des habitants « légitimes » (marchands de biens, agents immobiliers, promoteurs, commerçants, consommateurs, résidents ayant pignon sur rue, « bobos » friqués, touristes, etc.) et des autorités qui les représentent, ces gens de peu n'ont pas de raisons d'exister dans la ville et, surtout, dans l'espace public, pourtant – en principe – accessible à tous.

Au nom de l'idéologie sécuritaire, on persuade « l'opinion publique » qu'il y a des individus qui ne sont pas à leur place et, donc, qui n'ont pas leur place dans certaines rues, sur les places ou les « dalles », dans les squares ou les parcs, dans les gares, les stations de métro, les centres commerciaux, etc.

Que leur reproche-t-on? D'être sales, mal habillés, parfois bruyants, étranges – et souvent étrangers! –, inquiétants, menaçants. À l'instar des « inemployables » avec lesquels ils se confondent d'ailleurs souvent, rejetés d'un « marché du travail » « flexibilisés » par la globalisation capitaliste, ce sont des gens « en trop ».

Délinquants en puissance, réels ou virtuels, au fur et à mesure que l'« incivilité » se voit criminalisée, ils ne sauraient, par conséquent, « trouver place », sinon au sein de la ville considérée dans son ensemble – des lieux de relégation sont prévus pour les « accueillir » –, du moins dans les espaces urbains où la « civilité » est censée devoir régner plus qu'ailleurs. En d'autres termes, il ne saurait y avoir de « lieu » pour eux dans les espaces appelés à (re)devenir des hauts lieux de l'urbanité.

D'où, et c'est le thème central du film, des campagnes de « nettoyage » socio-ethnique pour « civiliser » (*sic*) certaines voies publiques, pour « requalifier » certains quartiers, c'est-à-dire les réserver à des gens de qualité. À cet égard, les lois et réglementations nouvelles sur le « bon usage » de l'espace public ne suffisent pas. L'omniprésence des forces de l'ordre urbain (policiers, vigiles, gardiens, « médiateurs » et autres agents de sécurité) non plus. Pas plus que la prolifération des caméras de vidéo surveillance. C'est pourquoi des urbanistes, des architectes, des paysagistes ou des plasticiens sont embauchés pour « (re)modeler » l'espace construit à des fins dissuasives. « Aménager les lieux pour prévenir le crime »: telle est le mot d'ordre officiel qui inspire la mise en place de ce que l'on appelle dans les pays anglo-saxons un « defensible space » et, en France, une « architecture de prévention situationnelle ».

Ce sont les différentes facettes de cette « écologie de la peur » que montre le *Pas lieu d'être*. Le cinéaste, Philippe Lignières, auteur de ce documentaire décapant, en résume bien le propos:

« Au nom de la sécurité ou de l'hygiène, un urbanisme de la non-assistance s'organise froidement. Synonyme depuis toujours de civilisation, d'ouverture et de solidarités complexes, la ville se morcelle et se ferme de plus en plus à l'autre. Les victimes auxquelles on pense en premier lieu sont les sans-abri. Mais, au-delà, c'est toute la façon de vivre dans et de la cité qui en pâtit. Dans cet urbanisme de la surveillance et de la suspicion, la mission historique de la ville, faite de rencontres, de confrontations parfois difficiles mais constructives d'un "être ensemble", se dissout peu à peu. »

Jean-Pierre Garnier

agenda

Vendredi 30 avril

Houilles (78)

La Critique sociale et des anarchistes vous invitent à une réunion débat autour de l'abstention, à 20 h 30, salle Michelet, place du même nom.

Lyon 3e

Journées rouges et noires pour un 1er mai lutte de classes, organisées par CNT, Collectif de lecture, Culture de classe, FA, Lip, La Gryffe, et Radio Canut.
Soirée concert à 20 heures, salle du foyer Montchat, 53, rue Charles-Richard; avec Michel Fernandez Trio Soledad (Free Afro Jazz), Amel (danse orientale), Fred (rock agricole), organisée par Lip.

Paris 20e

Expo et débats sur la Palestine, à l'espace Louise-Michel, 42 ter, rue des Cascades, à partir de 18 heures.

Saint-Calais (72)

À 20 h 30 à la MJC Manu-Dibango: Astier et les frères Sakarine.

Samedi 1er mai

Besançon

Manifestation à 10 heures place Pasteur, à l'appel de la CNT et de la FA, puis, à partir de 12 h 30, repas et animation musicale place Marulaz.

Grenoble

Le groupe Jules Vallès de la FA sera présent à la manif: départ 10 heures place de la gare. L'après-midi, stand FA au jardin de ville: rencontre avec les militants, cuvée libertaire, table de presse…

Lyon 1er

Manif rouge et noire pour la lutte de classes, partant des Terreaux à 10 heures, pour rejoindre la manif unitaire à 11 heures place des Jacobins.
À midi: repas de quartier, place Sathonay: chacun.e amène à manger et partage, avec des interventions musicales et d'un collectif de lecture, organisé par Radio Canut. À 17 heures: film *Paroles de bibs* et débat avec la participation d'un syndicaliste de la CGT; au Cinéma Opéra, 6, rue Joseph-Serlin, organisé par la CNT et La Gryffe. À 21 heures: concert avec Calavera, à la Plume noire, 19, rue Pierre Blanc, organisé par Culture de classe.

Nancy

Manifestation du 1er mai: départ à 10 heures place Stanislas, suivi d'un pique-nique libertaire au parc de la pépinière. Au programme: clowns, concerts, tables de presse, jeux coopératifs, et projection en plein air le soir, si le temps le permet.

Nîmes

Les mauvais jours finiront… De midi à minuit, au théâtre du Périscope, 4, rue de la Vierge. 12 heures: apéro bouffe en jazz; 14 h 30: débat: les Espagnols dans les camps de concentration en France; 17 heures, débat: 2004, les réponses anarchistes au désordre capitaliste; 20 heures: soirée concert. Entrée libre, organisé par le groupe Gard-Vaucluse de la FA.

Paris

La Fédération anarchiste appelle à manifester en foule, à midi place des Fêtes, pour rejoindre la place de la République.

Arras

Troisième salon du livre d'expression populaire et de critique sociale. De 10 heures à 21 heures au palais Saint-Vaast.

Saint Brieuc

Pique-nique libertaire au petit théâtre des Promenades à partir de 13 heures. À l'occasion du 1er mai, journée internationale des travailleurs et des travailleuses, le groupe Jes-Futuro appelle à se mobiliser et à échanger pour changer le présent vers l'égalité économique et sociale, avec l'entraide et la solidarité comme moyens. Chacun.e apporte ce qu'il ou elle peut et on partagera.

Saint-Nazaire

Les libertaires nazairiens et région vous proposent un rendez-vous revendicatif à 11 heures devant l'entrée de la médiathèque de St-Nazaire.

Savennes (23)

La Bête noire organise, à la salle polyvalente du village, un après-midi résistant et militant (avec AC ! CNT, FA), mais aussi brocantant et festoyant.

Savigny-sur-Braye (41)

Astier et les frères Sakarine en concert au Corque-Lune à 20 h 30.

Toulon

Manif à 10 heures place de la Liberté, suivie d'un pique-nique anarchiste

Dimanche 2 mai

Strasbourg

Journées libertaires « autour du 1er mai ». Concert: Les Minables, David Vincent et François (prix libre, restaurati juillet 1936 de la FA et la CNT Strasbourg.

Mercredi 5 mai

Gard

Passage du Tour de France anti-nucléaire. Manif silencieuse mais visuelle sur le marché de Bognols-sur-Cèze (rendez-vous à 11 heures devant l'office du tourisme). Puis présence devant Marcoule à 14 heures pour un contact avec les travailleurs du nucléaire. Et enfin, à Nîmes, parade à 18 heures au Carré d'art et spectacle à 21 heures au centre culturel Pablo Neruda. Organisé par le Collectif gardois pour des alternatives au nucléaire.

Jeudi 6 mai

Paris 3e

Astier et les frères Sakarine en concert au Connétable à 20 h 30.

Vendredi 7 mai

Besançon

Réunion publique organisée par le groupe Proudhon de la FA avec Jacques Lesage de la Haye, sur le thème: *la société carcérale*, à 20 h 30, à la librairie l'Autodidacte, 5, rue Marulaz.

Radio libertaire

Mercredi 28 avril

Blues en liberté: de 10h30 à 12 heures, Skip James.

Jeudi 29 avril

Entre chiens et loups: de 20h30 à 22 heures, Florence Cadier, auteur jeunesse pour son livre *Nevé shalom*.

Vendredi 30 avril

Jazz en liberté: à partir de 22h30, Wes Montgomerry quartet en public (1965), Sonny Sharrock quartet (1970), Charlie Byrd trio en public (1963), Raymond Boni « Fortuna 21 » Octet (2003), George Benson ensemble en public (1977), Marc Ducret ensemble (2003).

Samedi 1er mai

Chroniques rebelles: de 13h30 à 15h30, Histoires du 1er mai, avec Ronald Creagh et Larry Portis. Puis Globalisation en Israël.
Longtemps, je me suis couché de bonne heure: de 19 heures à 21 heures, le magazine des livres, de la musique et du cinéma, animé par Thierry Hervieu et Francis Gavelle.
Jardins d'Orphéas: de 21 heures à 23 heures l'émission sera consacré à la musique de la rébellion, révolution, de la jacquerie, de l'échauffourée… de la contestation.
Bulles noires: de 17 heures 00 à 19 heures Présentation de Robert Detair Émission spéciale consacrée à Kinky Friedman

Dimanche 2 mai

Chants / Contrechamps: 15h30 à 18h30, le programme est indéterminé pour le cinéma; en revanche, dans la partie chanson (à partir de 17 heures), nous recevrons la chanteuse Sophie Tavera pour évoquer son album *Le saut de l'ange*.

Lundi 3 mai

Les mangeux d'terre: de 9h30 à 11 heures, émission écologiste et libertaire. Le scénario Négawatt: sobriété énergétique et énergies renouvelables.

Mercredi 5 mai:

Femmes libres: de18h30 à 20h30
avec Emmanuelle Piet, médecin départemental de PMI, coordinatrice des centres de planification de Seine St Denis: (contraception, IVG, campagnes de préventions des agressions sexuelles, maltraitances, excisions, mariages forcés etc.)

Samedi 8 mai

Chroniques rebelles: de 13h30 à 15h30, *L'histoire contemporaine sous influence*, de et avec Annie Lacroix-Riz (aux Éd. Le temps des cerises).

89,4 MHz
en région parisienne

Radio libertaire, samedi 1er mai, de 10 à 11h30: « La philanthropie de l'ouvrier charpentier ». Les ouvriers reçoivent André Monjardet pour évoquer l'euthanasie sans morale.

L'euthanasie

DENYS ARCAND fixait sur la pellicule pour toujours le déclin de l'empire américain. Dix-sept années se sont écoulées, et voici les mêmes protagonistes qui donnent rendez-vous aux spectateurs, dans *les Invasions barbares*.

Brièvement: Rémy devenu quinquagénaire souffre d'un cancer. Il joue et nargue sa maladie. Mais que faire d'autre pour introduire l'ébauche d'un thème, celui de l'euthanasie.

Rémy demandera à son fils Sébastien de l'accompagner et de le guider dans son choix. Denys Arcand dévoile sous une histoire simple et délicate, une approche parcimonieuse. Elle offre aux spectateurs la distance nécessaire pour s'interroger sur l'euthanasie, sans détour.

Demande audacieuse qui bouleverse l'ordre moral. Ce bouleversement dérange les proches qu'on sollicite d'une aide si peu singulière: le droit de mourir.

Arcand déploie avec valeur que l'euthanasie ne provient pas uniquement de la peur de la douleur physique. Mais bien du souci de ne pas devenir un fardeau pour nos proches.

C'est marquer ainsi à tout jamais le refus de la dépendance. Il faut s'inscrire jusqu'au bout dans cette démarche qui rejette la contrainte et l'aliénation.

Oui au droit de choisir de sa vie et ou de sa mort. Non à l'humiliation.

L'euthanasie dérange les politiques. Pour cela, ils invoquent les risques, les dérives et, surtout, la banalisation d'un tel acte. Alors?

Zohra

À voir: les Invasions barbares de Denys Arcand
À lire: l'Euthanasie en question d'André Monjardet, éditions l'Esprit frappeur.



Rencontre à Merlieux



La Bibliothèque sociale de Merlieux organise le jeudi 29 avril une discussion à bâtons rompus avec Ronald Creagh, professeur émérite de l'Université Montpellier III, autour des thèmes suivants: l'anarchisme, l'outil internet, la prise de décision dans les situations catastrophiques (attentats, guerres…) et parlera de son dernier ouvrage L'imagination dérobée (Éd. Atelier de création libertaire, 2004).
De 18H00 à 21H00 au 8 rue de Fouquerolles, à Merlieux (Aisne).
Infos: 03 23 80 17 09

Au domicile, au lit, dans la rue, au travail...



DÉ-CHAÎNONS-NOUS !

le sexisme est une violence quotidienne

Fédération anarchiste

145, rue Amelot, 75011 Paris – www.federation-anarchiste.org